

Le chômage et le sous-emploi chez les jeunes :

obstacles à la réalisation du plein potentiel économique du Canada



À PROPOS DE CANADA 2020

Canada 2020 est le plus important groupe de réflexion indépendant et progressiste du Canada. Il cherche à redéfinir le rôle que joue le gouvernement fédéral dans l'édification du Canada moderne. Nous proposons des recherches (comme le présent document), organisons des rencontres et suscitons des conversations sur l'avenir du Canada. Canada 2020 s'est donné pour objectif d'établir une communauté de gens et d'idées qui façonneront et transformeront les gouvernements. Nous vous invitons à consulter www.canada2020.ca.

À propos de cette série de documents

Le Canada a besoin de nouvelles idées.


Et alors que nous nous dirigeons vers une année d'élection, le gouvernement fédéral sera appelé aux cours des prochaines années à faire des choix importants pour l'avenir de notre pays.

Cette collection de documents sur les politiques – publiée au printemps et en été 2014 – exposera ces choix.

Canada 2020 croit que le gouvernement fédéral peut être une force positive dans la vie des Canadiens et Canadiennes. Pour que cela se produise, il devra s'inspirer des propositions de politiques rigoureuses et basées sur des faits bien établis.

C'est exactement ce que font ces documents et leurs auteurs.

Pour vous tenir au courant des nouvelles de la collection et pour plus de contenu, comme les entrevues-vidéo et d'autres commentaires, veuillez vous rendre à www.canada2020.ca/publications et abonnez-vous à notre Liste d'envoi, suivez-nous sur Twitter, et devenez notre ami sur Facebook.

 **Suivez-nous sur Twitter :** @Canada2020 | #Can2020

 **Devenez notre ami sur Facebook :** facebook.com/Canada2020

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	3
1. RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE ET LEURS RÉPERCUSSIONS SUR L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES CANADIENS	4
2. DOMAINES D'AMÉLIORATION EN ÉDUCATION SUPÉRIEURE, ET TENDANCES ÉMERGENTES CHEZ LES JEUNES	12
3. ENTREPRENEURIAT CHEZ LES JEUNES, UN POTENTIEL JUSQU'ICI NÉGLIGÉ	17
CONCLUSION	21

SOMMAIRE

Ce document sur le chômage (et sur le sous-emploi) des jeunes fait partie d'une collection de documents de politiques commandée par Canada 2020. Cette collection de documents veut contribuer au discours actuel sur les questions politiques qui influent sur les Canadiens et leur niveau de vie. Le rapport a pour objectif de cibler des éléments de preuve empiriques et qualitatifs qui aident à mieux comprendre plusieurs défis sociétaux que doivent relever les Canadiens, et ce faisant, mettent en lumière le rôle de la politique publique dans la résolution de ces défis. La majorité de l'analyse de ce rapport se fonde sur les tendances qui se dégagent de données récentes et sur d'autres recherches effectuées par des institutions intergouvernementales, le secteur des affaires, des gouvernements et la société civile canadiens et internationaux.

Les tendances décrites dans ce rapport soulignent un élément simple et bien connu : le succès de l'économie future du Canada sera tributaire de la solidité et de la qualité de son capital humain. Comme l'a fait remarquer récemment le *McKinsey Global Institute* dans son rapport, un gouvernement pourrait élire de faire du capital humain un élément central de sa stratégie économique, selon la prémisse qui veut que là où se trouvent les meilleurs talents, l'innovation s'épanouira et les investissements en capitaux viendront appuyer toutes sortes d'activités économiques.¹

C'est dans cet esprit que ce rapport affirme que les jeunes constituent un des points importants d'intérêt pour l'investissement en capital humain. Cette affirmation ne se fonde pas sur un quelconque statut « spécial » qui à accorder à tous les jeunes en fonction d'une bonne volonté intergénérationnelle. Ce rapport propose plutôt que le chômage et le sous-emploi des jeunes travailleurs ont des répercussions sur l'économie, actuelle et à venir.

Pour avoir une meilleure perspective sur la question de savoir si le Canada exploite le plus efficacement son investissement en capital humain, et s'il cherche à établir des conditions efficaces pour le marché de l'emploi, surtout en ce qui concerne les jeunes, ce rapport met en lumière les récentes évolutions des tendances du chômage ou du sous-emploi des jeunes. Le rapport examine également le potentiel que l'entrepreneuriat renferme pour les jeunes dans la main-d'œuvre actuelle, et le type de soutien nécessaire si l'on veut attirer les jeunes. Voici un résumé des conclusions :

Chômage des jeunes : La détérioration des conditions du marché de l'emploi pour les jeunes est de nature en partie cyclique, en revanche, des facteurs structurels semblent s'enraciner, surtout chez les 15 à 19 ans. Alors que le marché de l'emploi des jeunes pour cette cohorte d'âge semble faible au niveau national, les conditions sont disproportionnellement sombres dans certaines régions du pays, et quelques provinces seulement montrent des signes encourageants. *De plus, le taux de chômage des 15-19 ans est élevé de façon persistante alors que la population de ce groupe d'âge est en déclin.* Certains segments de la jeune population vit également des conditions de marché de l'emploi beaucoup plus difficiles, surtout les jeunes immigrants et Autochtones. Il y a cependant des raisons d'espérer que l'amélioration de la croissance économique, appuyée par des exportations, aura des conséquences positives sur l'emploi des jeunes à travers le pays, toutefois l'incertitude économique continue

¹ "Help Wanted: the Future of Work in Advanced Economies," *McKinsey Global Institute*, March 2012.

d'empoisonner les prévisions. Compte tenu des coûts, actuels et futurs, associés au chômage, vouloir attendre que l'incertitude économique se dissipe avant d'adopter des mesures politiques peut s'avérer plus nuisible que d'agir de manière préventive.

Éducation supérieure et sous-emploi des jeunes : Le Canada se compare favorablement à d'autres pays en ce qui concerne son niveau d'investissement en éducation, aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire, il semble cependant plus faible que les grands pays de l'OCDE, y compris des États-Unis, au niveau universitaire (les niveaux des réalisations collégiales sont le vecteur du classement élevé du Canada au chapitre postsecondaire). Au-delà de l'amélioration des niveaux de réalisation universitaire, *il existe un risque latent que le Canada n'exploite pas de façon optimale sa population fortement éduquée puisque des jeunes surqualifiés finissent dans des emplois peu spécialisés, ce qui entraîne à long terme un affaiblissement du rendement de l'investissement en capital humain.* En ce qui a trait d'incidences de la surqualification de l'ensemble de la population en âge de travailler, le Canada ne se compare pas favorablement à d'autres pays de l'OCDE. Plus particulièrement dans le cas des jeunes, les indicateurs nationaux du sous-emploi des jeunes sont restés stables au cours des dernières décennies, toutefois, *quelques segments de la population de jeunes ayant obtenu une éducation universitaire semblent plus vulnérables – notamment des jeunes détenteurs de diplômes en sciences humaines et des immigrants instruits.* D'autres tendances récentes, celles du *nombre de jeunes travailleurs à temps partiel qui n'a jamais été aussi élevé,* sont également inquiétantes.

L'entrepreneuriat des jeunes : Pour un pays aussi diversifié économiquement que le Canada dont le niveau de chômage ou de sous-emploi diffère de cause et de sévérité par région, l'entrepreneuriat des jeunes se présente comme un puissant moteur de la création d'emplois locaux. *De plus, le fait de favoriser la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes Canadiens pourrait également faciliter la sortie des gens d'affaires plus vieux au cours des prochaines années, une transition qui pourrait accroître l'ensemble des risques de perte économique si elle n'est pas bien organisée.* Au Canada, les jeunes entrepreneurs représentent une petite partie des petites et moyennes entreprises. *On peut s'inquiéter encore plus de ce que ces pourcentages de propriété de PME par des jeunes aient chuté au cours de la dernière décennie.* Alors que les entrepreneurs canadiens semblent évoluer dans le milieu du G20 qui favorise le plus les affaires, ce n'est pas le cas pour les jeunes. C'est probablement dû en partie au faible niveau de soutien à la formation et au mentorat.

INTRODUCTION

À l'instar de tous les pays de l'économie mondialisée, le Canada est soumis à une pression constante et croissante pour innover et continuellement augmenter sa productivité. Maintenir la cadence de la concurrence mondiale, améliorer les chaînes mondiales d'approvisionnement, les évolutions de la demande des consommateurs, et les nouvelles technologies constituent des éléments qui exigent la formation et la sustentation d'une main-d'œuvre robuste et créative.

Tant la théorie économique que la preuve empirique démontrent que la dotation en capital humain d'une nation – l'inventaire des compétences, du savoir et des attributs sociaux et personnels, dont la créativité – peuvent, plus que toute autre ressource, constituer des déterminants plus importants des salaires et de leur croissance, de la productivité des entreprises et de l'ensemble de la croissance et de la compétitivité économiques. Dans le cas des économies développées, la recherche indique que l'effet positif des investissements en capital humain sur la croissance économique peut atteindre 3 fois celle de l'investissement physique (c.-à-d., les bâtiments, les usines, la machinerie et le matériel).² Les jeunes sont désignés comme étant un excellent point d'intérêt pour les investissements en capital humain : plus l'investissement est précoce et plus durables sont les avantages, et plus faibles sont les coûts économiques, fiscaux et sociaux à long terme (c.-à-d., pertes salariales actuelles et futures, perte de valeur ajoutée en termes de production, conséquences fiscales du versement de prestations sociales et perte de recettes fiscales, coûts de soins de santé, etc.).³

Le Forum économique mondial (FÉM) accorde au Canada une excellente note relativement à l'évaluation de l'état de son capital humain par rapport à 122 pays (le Canada occupe la 10^e place), surtout en éducation (le Canada se classe en 2^e).⁴ L'investissement en capital humain ne constitue toutefois qu'une partie de l'équation; son utilisation efficace en constitue une autre partie, et pourtant elle est inévitable si l'on veut produire les avantages susmentionnés de la croissance. Dans une économie du savoir certaines conditions parmi d'autres doivent exister, notamment, que la population soit éduquée, que les possibilités d'emploi correspondent à des compétences, que la formation en milieu de travail soit disponible, et qu'un état d'esprit entrepreneurial soit favorisé, entre autres. À ce chapitre, le Canada semble également obtenir de bonnes notes. Selon son dernier Rapport sur la compétitivité globale, le FÉM place le Canada au 7^e rang des marchés de l'emploi les plus efficaces.⁵ Une forte efficacité des marchés du travail signifie que les travailleurs sont plus susceptibles d'être utilisés plus efficacement et se trouveront dans un milieu qui leur permet de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Bien que le Canada ait obtenu de bons résultats en fonction des marqueurs internationaux du FMÉ dans le domaine de l'éducation et de la compétitivité, l'économie canadienne a subi une importante chute en 2008 suivie d'une relance économique marquée d'une croissance lente. Des périodes de récession économique et de croissance lente peuvent affecter de façon disproportionnée les conditions du marché de l'emploi de segments plus vulnérables de la population comme les jeunes qui se sont récemment joints, ou qui veulent le faire, à la population active. De longues périodes de chômage ou de sous-emploi peuvent nuire particulièrement aux jeunes et à l'ensemble de l'économie sur le long terme parce que les coûts directs, financiers et sociaux, peuvent nuire au rendement, ou le réduire, de l'investissement en capital humain dans l'éducation, entre autres secteurs.

Bien qu'il y ait des raisons d'espérer que l'amélioration de la croissance économique puisse avoir des effets positifs sur l'emploi des jeunes à travers le pays, l'incertitude économique continue elle d'empoisonner les prévisions. Compte tenu des coûts actuels et futurs associés au chômage et au sous-emploi, ce rapport considère que le fait d'attendre que l'incertitude économique se dissipe avant d'adopter des mesures politiques risque d'être plus nuisible que l'adoption de mesures à titre préventif.

Les réponses politiques aux défis que les jeunes affrontent en ce moment dans le marché de l'emploi, notamment celles de limiter les cas de sous-emploi et celles de favoriser une culture plus encourageante de l'entrepreneuriat des jeunes, exigeront des collaborations et des synergies à travers les paliers et ordres de gouvernement ainsi que la participation des secteurs privé et des organisations à but non lucratif. Cela se fait déjà, jusqu'à un certain point. Il faut toutefois adopter des politiques plus agressives et une vision plus claire pour l'amélioration de la situation économique des jeunes Canadiens. Ce n'est qu'à ce moment que le Canada pourra protéger son capital humain et maximiser son potentiel économique futur.

² N. Gregory Mankiw, David Romer, and David N. Weil, "A Contribution to the Empirics of Economic Growth," *The Quarterly Journal of Economics* 107 (2) (1992): 407-437.

³ "Youth in Decision Making: A Global Perspective," Speech by Daniela Gressani, Vice-President at the World Bank, October 2007.

⁴ "The Human Capital Report", *World Economic Forum*, 2013.

⁵ The Global Competitiveness Report 2013-2014, Klaus Schwab World Economic Forum, Fall 2013.

1

RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE ET LEURS RÉPERCUSSIONS SUR L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES CANADIENS

1.1 Récents développements de l'économie du Canada

Le paysage économique canadien a subi d'importants changements au cours des dix dernières années. La prise en compte de ces changements est essentielle à la compréhension des tendances à long terme du marché de l'emploi canadien et de ses conséquences pour les jeunes.

Avant la récession de 2008-09, le mélange de taux d'intérêt en chute, une croissance mondiale prospère et des prix de marchandises haussiers ont alimenté la production nationale ainsi que les bénéfices et la demande pour la main-d'œuvre travers la plupart des secteurs de l'économie. La récession a eu l'effet d'un revers en termes de production et d'emploi, les pertes d'emplois étant largement causées par le secteur de l'exportation. Certains secteurs nationaux ont subi des pertes d'emplois, mais la solide situation financière du Canada jumelée à la stricte position budgétaire du gouvernement ainsi que la résilience de l'ensemble du milieu macro-économique ont fait en sorte que l'impact net sur les conditions de l'emploi l'a rendu moins précaire que dans les autres économies développées.

Depuis l'année 2010, la production a atteint des sommets bien plus élevés qu'avant la récession et les conditions de l'emploi du secteur économique de l'exportation se sont améliorées parallèlement aux conditions économiques mondiales, aidant ainsi le Canada à récupérer 432 000 emplois perdus lors de la grande récession. En réalité, on compte 600 000 travailleurs de plus qu'avant la récession.⁶

1.2 Ajustement suite au choc de la crise financière et de la récession

Cela ne veut pas dire que l'économie canadienne ne passe pas par certains ajustements suite au choc de la crise financière mondiale et de la grande récession qui s'en est suivie. Effectivement, l'affaiblissement de la demande mondiale a entraîné un déficit de la balance commerciale canadienne depuis l'année 2010. Même si les exportations nettes ne contribuaient pas à la croissance du PIB, le Canada a été en mesure de surmonter la récession et ses lendemains grâce en grande partie à la force de sa consommation intérieure. Toutefois, les niveaux de la consommation intérieure devraient s'atténuer lorsque les Canadiens

devront commencer à rembourser les montants inégaux de leurs dettes de ménage.⁷ Compte tenu du plan du gouvernement actuel pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016, il n'y a que peu de place dans le budget pour manœuvrer, laissant aux exportations le soin de soutenir la croissance. Comme cela doit encore arriver vu la faiblesse de la contribution des exportations et de l'investissement à la croissance du PIB, l'économie canadienne ne s'est accrue que lentement depuis l'année 2010 (moins de 2 pour cent), elle restera à 2,5 pour cent par rapport à l'horizon de projection de la Banque du Canada (2014 et 2015).⁸

En anticipant, on constate une incertitude qui semble empoisonner l'économie canadienne. Comme le fait remarquer la Banque du Canada dans son récent *Rapport sur la politique monétaire*, une reprise en termes de commerce mondial devrait intervenir au cours des deux prochaines années, soutenue par une croissance de la demande internationale, soutenue à son tour par une croissance économique des États-Unis – qui absorbe plus des trois quarts des exportations canadiennes. Les défis de la compétitivité rendent toutefois ce résultat incertain. Selon l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada, de nombreuses entreprises continuent de déclarer des difficultés en matière d'accroissement de leur part des marchés face à une concurrence américaine féroce, et à d'autres entreprises étrangères. Au cours de la prochaine année, de nombreuses entreprises du secteur des services prévoient augmenter modestement leur embauche pour faire face à une augmentation prévue des ventes, mais les intentions d'embauche ont chuté dans le secteur des biens et marchandises. Compte tenu du fait que la majorité des jeunes travailleurs sont employés par le secteur des services, cela pourrait s'avérer avantageux; en revanche, l'embauche modeste pourrait ne pas être uniforme à travers tout le secteur des services. Par exemple, le secteur de la vente au détail vit une intensification de la concurrence de la part de nouveaux arrivants américains dans le marché en plus d'un dollar affaibli qui augmente le prix des intrants (c.-à-d., les produits importés). Dès le début de l'année 2014, des milliers de travailleurs canadiens du secteur de la vente au détail perdaient leur emploi et on s'attend à d'autres compressions de postes au cours des prochains mois.⁹

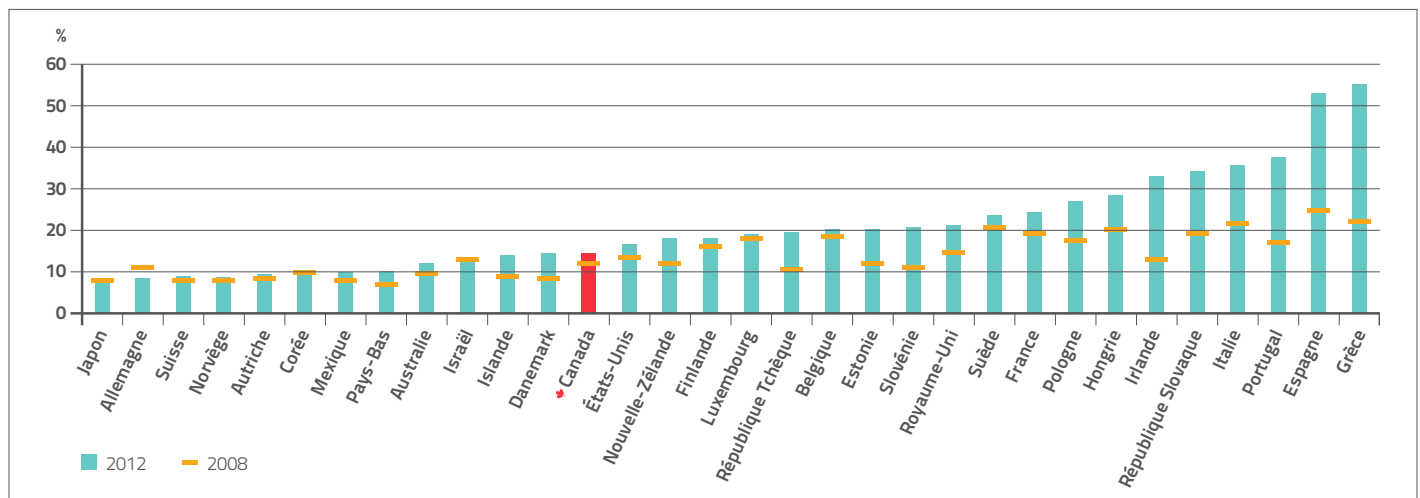
⁶ "Jobs in Canada: Where, What and For Whom?", TD Economics, October 2013.

⁷ Le rapport entre la dette et le revenu disponible des ménages au Canada a atteint des sommets inégaux et a dépassé celui des É.-U.

⁸ *Rapport sur la politique monétaire*, Banque du Canada, Janvier 2014.

⁹ En Janvier 2014, les magasins Best Buy et Sears annonçaient la mise à pied de 950 et 2 200 employés respectivement.

Graphique 1 : Taux de chômage des jeunes par pays, 2008 et 2012



Source : Statistiques du travail de l'OCDE

1.3 Les jeunes Canadiens sont disproportionnellement affectés par la récession

Au premier coup d'œil, certains indicateurs décrivant l'état de l'emploi des jeunes au Canada semblent indiquer des tendances plus positives. D'autres toutefois masquent des évolutions déconcertantes qui méritent examen.

On estime qu'au Canada, le taux de chômage des jeunes (15 à 24 ans) a atteint 13,7 pour cent en 2013, taux qui se compare favorablement au plan international (Graphique 1).¹⁰ De plus, la génération actuelle de jeunes travailleurs au Canada semble avoir été moins affectée par la plus récente récession que les jeunes lors de précédentes récessions. Les taux de chômage des jeunes avaient atteint un sommet de 19,2 pour cent et 17,2 pour cent lors de précédentes récessions et sont restés élevés plus longtemps (jusqu'à 18 mois lors de la récession de 1990). Lors de la plus récente récession, le taux de chômage avait atteint 15,2 pour cent et a commencé à chuter quelques mois après le début de la reprise économique (Graphique 2). En outre, bien que le taux de chômage de des jeunes soit le plus élevé de tous les groupes d'âge, il n'est pas historiquement anormal – même durant les récessions les jeunes sont en général la dernière cohorte d'âge à profiter d'une reprise.¹¹ La proportion de jeunes qui perd involontairement son emploi poursuit

également sa chute pour s'établir à 12,3 pour cent des jeunes Canadiens qui vivent cet état de choses en 2013, un déclin de plus du double depuis les années 1990. De plus, en 2013, pour quelque 50 pour cent de tous les jeunes chômeurs non liés au marché de l'emploi avant leur période de chômage, la fréquentation scolaire a constitué l'activité principale de choix – plus du double du taux observé en 1980. Selon une récente étude de Statistique Canada, les jeunes fréquentent un établissement d'enseignement plus longtemps et certains retardent leur départ du domicile familial, ce qui pourrait également retarder leur entrée définitive dans le marché de l'emploi.¹² Le fait d'être chômeur après avoir fréquenté un établissement d'enseignement ou de formation peut être perçu comme étant jusqu'à un certain point un phénomène naturel faisant partie de l'intégration ou de la réintégration à la population active. Bien que, comme le démontre la prochaine partie de ce document, certains jeunes pourraient ne pas travailler dans un domaine où ils sont utilisés au mieux de leurs capacités ou compétences.¹³

Toutefois, ces tendances positives masquent quelques éléments inquiétants. Premièrement, le taux de chômage des jeunes est actuellement de 2,3 fois plus élevé que la moyenne nationale, soit l'écart le plus prononcé au cours des 30 dernières années, ce qui porte à croire que les conditions du marché semblent disproportionnellement défavorables aux jeunes. Cela arrive alors que les tendances démographiques seraient supposées justifier des taux plus bas de chômage chez les jeunes. Effectivement, la jeune population canadienne a chuté de 19 pour cent au début des années 1970 à 13 pour cent en 2011.¹⁴ Deuxièmement, la détérioration des conditions du marché de l'emploi a été constatée particulièrement pour les 15 à 19 ans avec des taux de chômage pour cette cohorte d'âge avoisinant les 20 pour cent depuis 2009 – presque 4 pour cent plus haut qu'en 2000. Depuis septembre 2008, les jeunes de 15 à 19 ans ont perdu quelque 265 000 emplois, alors

¹⁰ Au Canada le taux de chômage des jeunes étaient légèrement plus prononcé que la moyenne mondiale de 12,6 pour cent mais quand même mieux que la moyenne de l'OCDE et du G7, estimés à 16,3 pour cent et 16 pour cent respectivement. (Source : Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013, Organisation internationale du Travail : Une génération menacée 2013.)

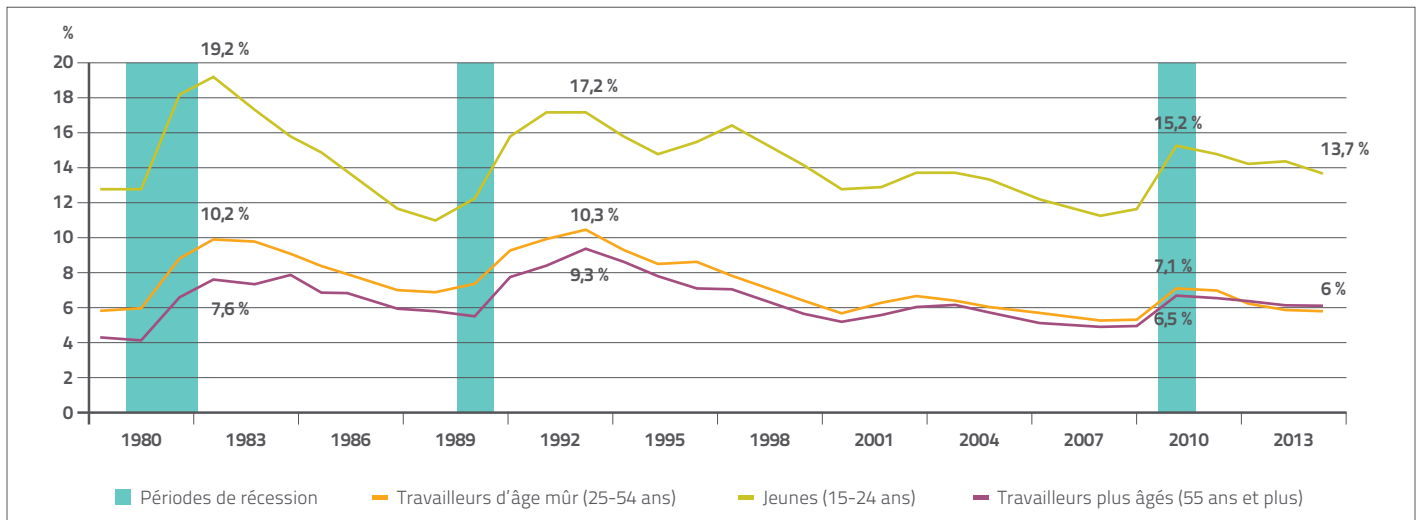
¹¹ Selon l'Association des comptables généraux accrédités du Canada, on peut expliquer de plusieurs façons les taux élevés constants de chômage des jeunes, même en l'absence de ralentissement économique. Par exemple, normalement les jeunes possèdent moins de compétences professionnelles attendu que leur capital humain soit moins spécifique pour un certains employeurs ou entreprises; les jeunes peuvent également avoir un plus petit réseau professionnel; la volonté des parents de soutenir les jeunes chômeurs financièrement ou par des transferts intra muros en nature peuvent également affecter négativement les activités de recherche d'emploi sérieuses.

¹² Diane Galarneau, René Morissette et Jeannine Usalca, « La situation des jeunes a-t-elle changé au Canada ? », Statistique Canada. Juillet 2013.

¹³ Source : Statistique Canada, Labour Force Survey, 2013.

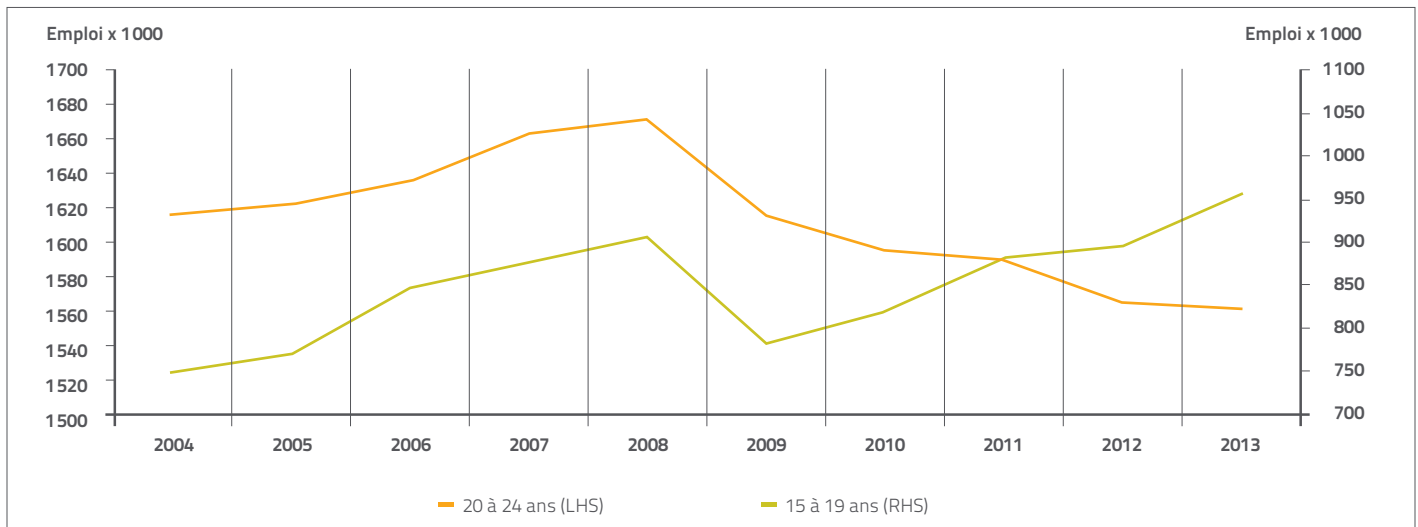
¹⁴ Diane Galarneau, René Morissette et Jeannine Usalca, « La situation des jeunes a-t-elle changé au Canada ? », Statistique Canada. Juillet 2013.

Graphique 2 : Taux de chômage canadiens par cohorte d'âge, 1980-2013



Source : Statistique Canada

Graphique 3 : Emploi canadien par cohorte d'âge, 2004-2013



Source : Statistique Canada

que les 20 à 24 ans et les 55+ ans ont effectué des gains nets d'emplois de 26 000 et 705 000 respectivement (Graphique 3).

Les économistes de la banque TD attribuent ce déclin à une concurrence accrue en ce qui concerne les emplois de premier échelon que doivent affronter les 15-19 ans.¹⁵ La concurrence pourrait provenir de deux sources : (1) des travailleurs plus âgés possédant une expérience professionnelle dans la population active (une tendance qui pourrait s'avérer décourageante); (2) un sous-produit des employeurs qui exigent des niveaux d'éducation, d'expérience professionnelle et de compétences plus élevés au recrutement (également symptomatique du sous-emploi, le fait que des jeunes éduqués occupent des emplois

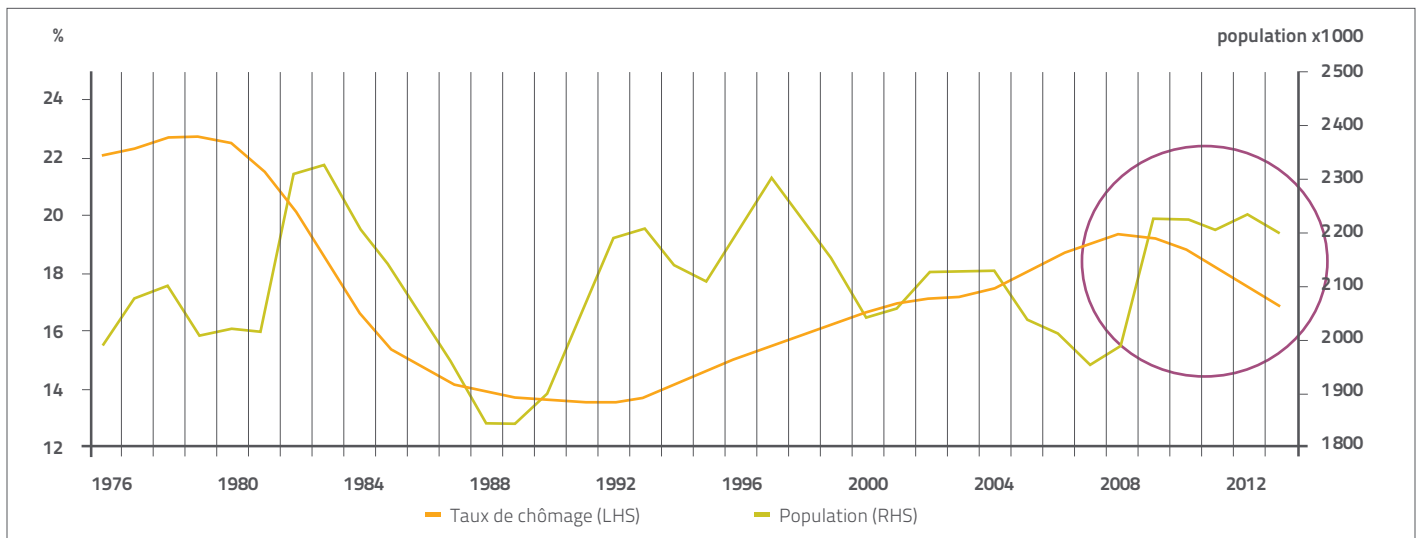
à faible niveau de compétences, voir la prochaine section pour plus de détails sur ce problème).

Le taux de chômage élevé de façon soutenue des 15-19 ans est particulièrement inquiétant à cause de sa persistance alors que la population de ce groupe d'âge est en baisse (Graphique 4). La recherche conclut que le changement de taille de cette cohorte, en l'occurrence les 15-19 ans, affecte les taux de chômage en les poussant dans la direction opposée.¹⁶ Certains pourraient proposer qu'un tel changement se produise au fil du temps, mais ça fait déjà quatre ans qu'on attend - les chutes précédentes de ce groupe d'âge, comme au début des années 1980,

¹⁵ "Jobs in Canada: Where, What and For Whom?", TD Economics, October 2013.

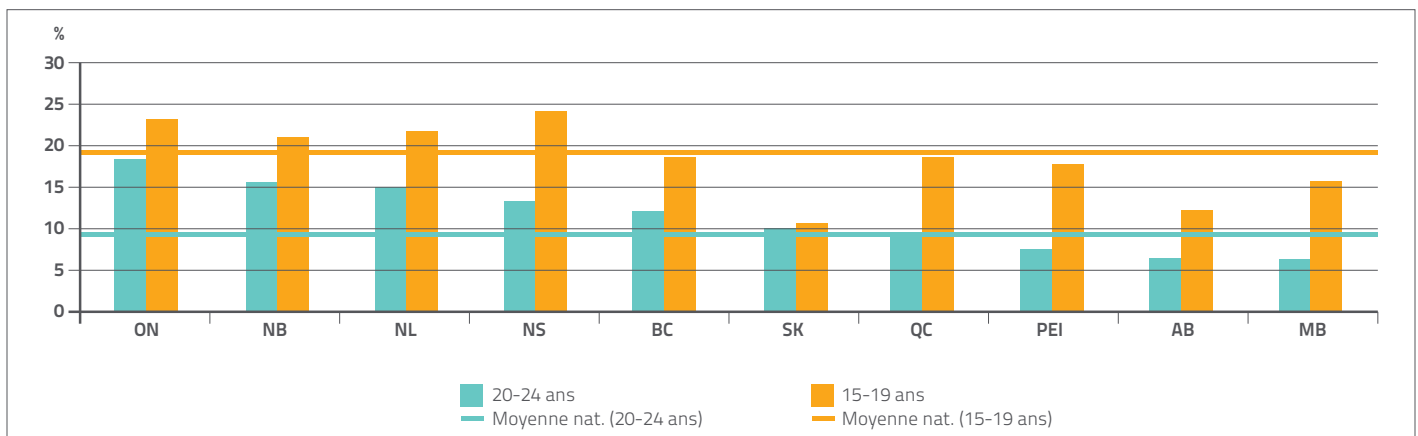
¹⁶ Bell, D.N. and Blanchflower, D.G. "Young People and Recession: A Lost Generation?" Institute for the Study of Labour (IZA), 2010.

Graphique 4 : Population et taux de chômage (15-19 ans, 1976-2013)



Source : Statistique Canada

Graphique 5 : Taux de chômage des jeunes, par province (2013)



Source : Statistique Canada

ont mis deux ans à déclencher un ajustement à la baisse du taux de chômage.

Un autre aspect que les données cumulatives au niveau national masquent est celui de la dimension régionale du chômage des jeunes. Du point de vue provincial, la réalité de l'emploi des jeunes Canadiens peut paraître très différente. Par exemple, le taux de chômage des provinces de l'Est, notamment l'Ontario et les provinces Atlantiques (à l'exception de l'Î.-P.-É.), est durablement plus élevé que le taux moyen des 15-19 ans et des 20-24 ans (Graphique 5); dans certains cas qui dépassent la moyenne canadienne de 4 à 5 points de pourcentage. Dans l'ensemble, la majorité des provinces ont des taux de chômage élevés pour les 15-19 ans, à l'exception de l'Alberta et la Saskatchewan. Même le Québec, qui a adopté une stratégie jeunesse mettant l'accent sur l'intégration des jeunes dans la population active, semble indiquer de hauts taux de chômage pour les 15-19 ans. Dans plusieurs provinces, les tendances du chômage des jeunes se sont détériorées ou ont montré

peu de signes d'amélioration depuis l'apparition de la récession, faisant en sorte que la détérioration des conditions du marché puisse devenir chronique. Et le taux de chômage n'est pas le seul indicateur de l'emploi qui s'assombrit. Dans le cas de l'Ontario, les jeunes travailleurs étaient deux fois plus susceptibles d'être mis à pied que les travailleurs adultes.¹⁷ D'autres provinces, comme les provinces de l'Atlantique, ont de très faibles niveaux de croissance économique, surtout dans les secteurs d'exportation de produits autres que les ressources (comme celui des services), qui affectent disproportionnellement les jeunes.

¹⁷ Sean Geobey, "The Young and the Jobless: Youth Unemployment in Ontario," Canadian Centre for Policy Alternatives, Sept 2013.

1.4 Les jeunes immigrants et les jeunes Autochtones affrontent des conditions de marché de l'emploi plus difficiles

Au-delà des dimensions régionales du chômage des jeunes, certains segments de la jeune population affrontent des taux de chômage plus élevés que celui de la moyenne nationale, notamment les jeunes immigrants et les jeunes Autochtones.

Les jeunes immigrants, 15-24 ans, reflétaient des taux de chômage de 16 pour cent en 2013, presque 3 pour cent de plus que le taux de chômage de leur groupe d'âge homologue né au Canada.¹⁸ La situation des jeunes immigrants ne semble pas s'améliorer alors que l'écart entre les taux de chômage des immigrants récents et ceux des natifs du Canada n'a fait que s'accroître depuis 2011. En plus d'un chômage plus élevé, les jeunes immigrants subissent également des niveaux disproportionnés de sous-emploi, à comparer à leurs homologues nés au Canada.¹⁹

Les jeunes Autochtones constituent le groupe qui a probablement subi le plus grand désavantage s'agissant des perspectives d'emploi au Canada, et semblent avoir été disproportionnellement affectés par le marasme économique de 2008. En 2010, le chômage des jeunes Autochtones, de 15 à 24 ans, s'établissait à 21,1 pour cent, à comparer à 14,7 pour cent pour les jeunes non autochtones.²⁰ La même année, 57 pour cent des jeunes Autochtones étaient employés ou à la recherche de travail (c.-à-d., le taux de participation au marché du travail), à comparer à 64,8 pour cent des jeunes non autochtones. De 2008 à 2010, le taux de participation des jeunes Autochtones a baissé (5,0 pour cent) de façon plus prononcée que les jeunes non autochtones (2,9 pour cent).

Les perspectives d'emploi des jeunes immigrants et des jeunes Autochtones sont plus difficiles que les conditions déjà difficiles du marché de l'emploi de la population générale du Canada. Les défis du marché de l'emploi pour ces groupes diffèrent et, par conséquent, les solutions politiques actuelles ont été conçues pour répondre aux besoins respectifs de ces groupes. Par exemple, les récents immigrants sont généralement mieux éduqués que les natifs du Canada. Plus de la moitié (56 pour cent) des immigrants récents détenaient un diplôme universitaire, à comparer au quart de la population née au Canada; pourtant le taux de chômage pour les immigrants récents détenteurs d'un diplôme universitaire était de cinq fois plus élevé que le taux de chômage des natifs du Canada détenteurs de diplôme universitaire.²¹ Le problème des immigrants récents réside dans la reconnaissance des diplômes

et dans la formation langagière. En ce qui concerne les jeunes Autochtones, le défi demeure celui de l'éducation supérieure. Malgré une amélioration au cours des récentes années, les taux de réalisations en éducation postsecondaire (ÉPS) sont toujours très faibles chez les jeunes Autochtones. Quelque 38 pour cent des Autochtones détenaient quelque ÉPC en 2011 (c.-à-d., collègue, université, formation spécialisée), par rapport à presque 55 pour cent des Canadiens non autochtones.²² Selon TD economics, ceci suggère qu'à peu près deux-tiers des Autochtones ont effectué des études secondaires ou moins.

Il est évident que les outils actuels de la politique ne suffisent pas à résoudre les défis du marché de l'emploi qu'affrontent les jeunes immigrants et les jeunes Autochtones. Les politiques du marché actuel de l'emploi pour ces segments de la jeune population doivent être évaluées en collaboration avec les parties communautaires concernées (notamment les autres ordres de gouvernement, le secteur privé et les organisations sans but lucratif) et il faudrait créer une trousse de politique plus ciblée et plus agressive.

1.5 Comment les jeunes profiteront de l'amélioration de la croissance économique et de la croissance des exportations ?

Pour que le Canada atteigne les niveaux de croissance économique projetés par la Banque du Canada pour les prochaines années (2,5 pour cent), le soutien devra provenir en partie d'une augmentation des exportations. Comme déjà mentionné dans le présent document, une certaine incertitude persiste surtout relativement à l'impact de la croissance américaine sur les exportations canadiennes, faisant en sorte que les entreprises ne prévoient que de modestes embauches dans le secteur des services au cours de l'année prochaine, et une baisse de l'embauche dans le secteur des biens et marchandises.

La récente dépréciation de la monnaie canadienne va probablement améliorer la compétitivité des entreprises exportatrices. Comment la croissance des exportations et une meilleure croissance économique mondiale peuvent affecter plus généralement le marché de l'emploi des jeunes ? La majorité des exportations canadiennes est constituée de biens et marchandises, alors que la plupart des jeunes travaillent dans le secteur des services (Graphiques 6 et 7),²³ un redressement des exportations de biens et marchandises pourrait contribuer à inverser les pertes d'emplois dans le secteur des ressources naturelles et celui de la fabrication; les pertes d'emplois de jeunes de 2,2 et 5,5 pour cent dans ces secteurs respectivement en moyenne annuelle depuis 2005.²⁴

¹⁸ Statistique Canada qualifie les immigrants récents d'immigrants « reçus ». L'immigrant reçu est une personne qui s'est vu accorder par les autorités d'immigration le droit de vivre en permanence au Canada. Les citoyens canadiens nés au Canada et les résidents non-permanents (personnes citoyennes d'un autre pays qui vivent au Canada et ont un permis de travail ou d'étude, ou demandent le statut de réfugiés, ainsi que les membres des familles vivant avec eux au Canada) ne sont pas des immigrants reçus. (Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active)

¹⁹ Pour plus de renseignements sur les niveaux de sous-emploi chez les jeunes immigrants, veuillez vous référer à la section 2.2.

²⁰ Jeanine Usalcas, « Les Autochtones et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active », Statistique Canada, Novembre 2011.

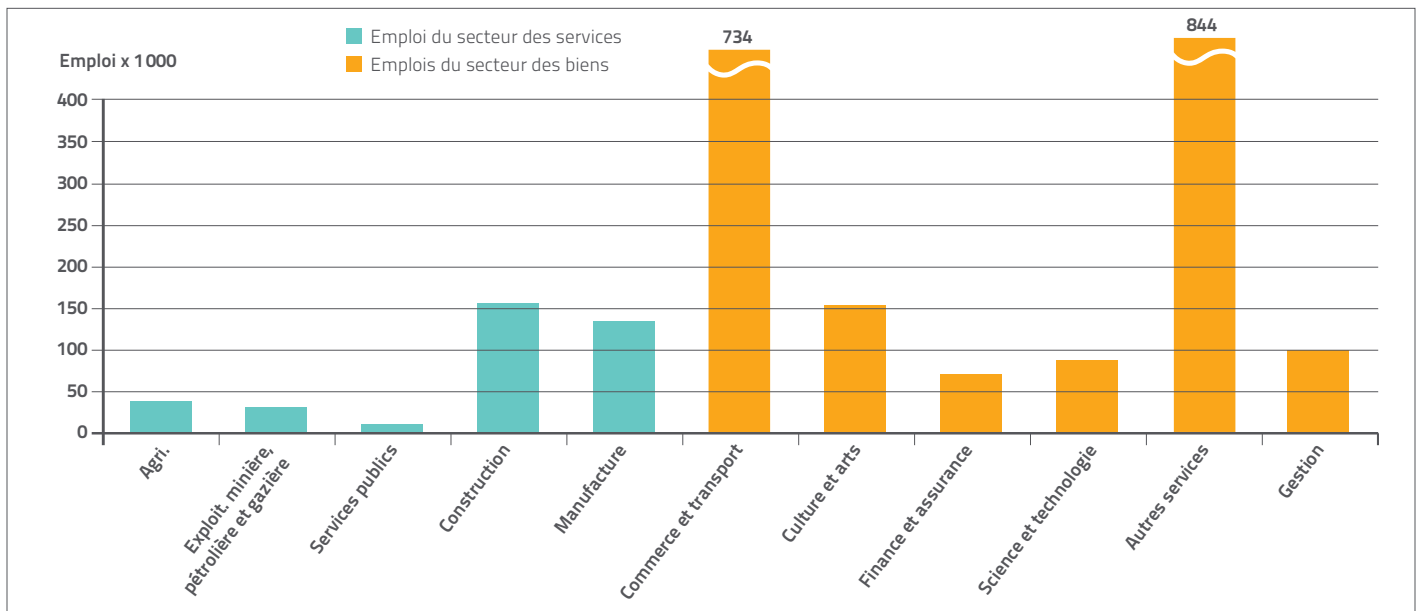
²¹ « Le marché du travail du Canada a piétiné en 2013 », Série sur la politique économique, Chambre de commerce du Canada, février 2014.

²² Francis Fond and Sonya Gulati, "Employment and Education Among Aboriginal Peoples," Special Report, TD Economics, Oct 2013.

²³ En référence au Graphique 6, 6,84 pour cent des jeunes Canadiens (15-24 ans) sont employés par le secteur des services, dont 50 pour cent de tous les emplois de jeunes se trouvaient surtout dans les secteurs du commerce et des transports (y compris la vente au détail) et les industries de l'hébergement et de la restauration.

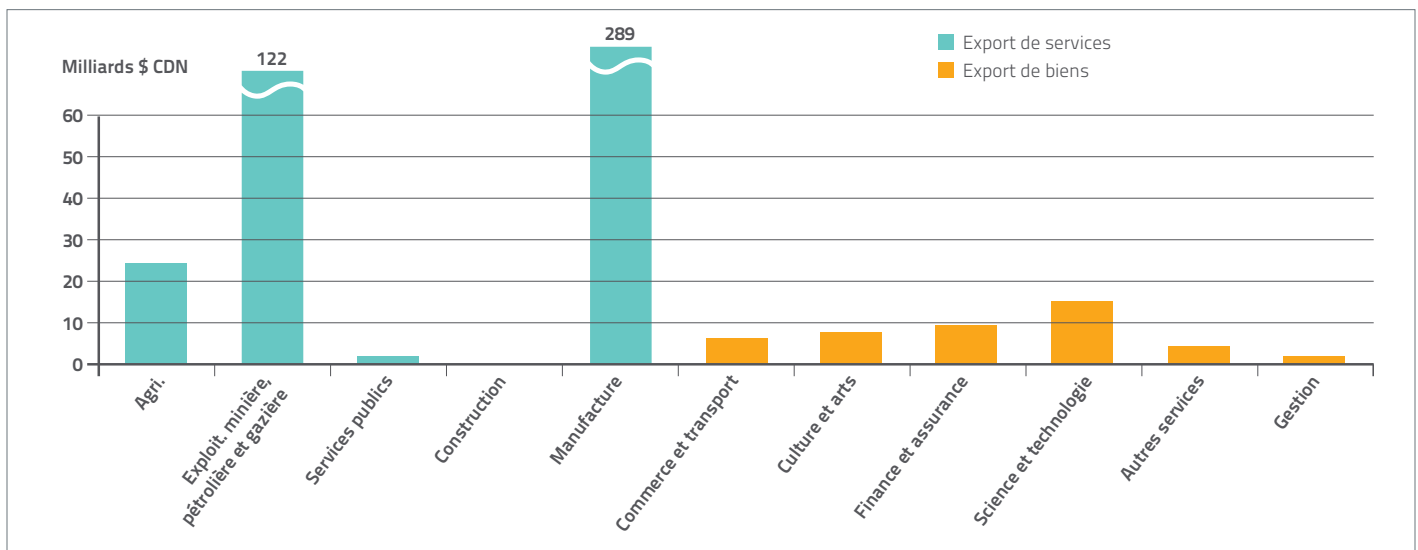
²⁴ La note optimiste dans le secteur des marchandises veut que le nombre d'emplois pour les jeunes ait augmenté de 7,4 pour cent dans le secteur des services publics en moyenne annuelle, mais cette croissance provient de bas niveaux d'emplois (Graphique 7) que les gains sont marginaux en termes de nombre d'emplois.

Graphique 6 : Emploi des jeunes par secteur (15-24 ans, 2013)



Source : Statistique Canada

Graphique 7 : Exportations canadiennes par secteur (2012)*



*Export de services à 2011

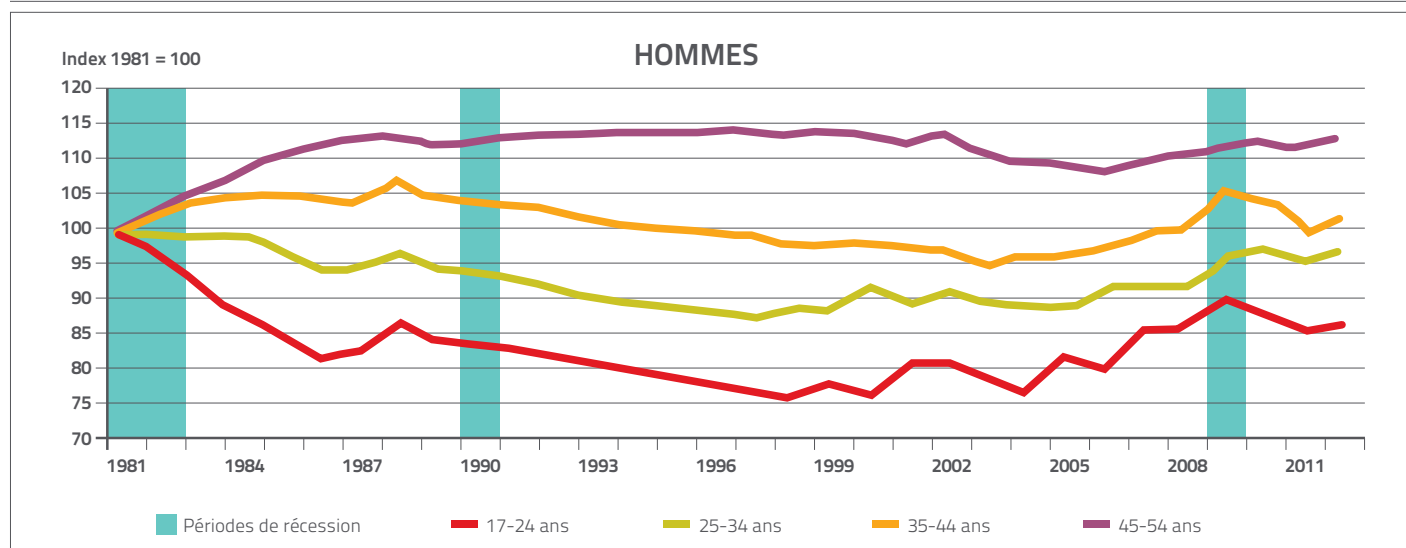
Source : Statistique Canada

Une croissance mondiale améliorée appuierait probablement des prix élevés des produits de base, soutenant ainsi l'investissement dans le secteur des ressources naturelles. Pareils gains pourraient également compenser les pertes futures d'emplois dans le secteur de la construction alors qu'un ralentissement dans le secteur du logement, même dans le cas d'un atterrissage en douceur, pourrait annuler quelques emplois gagnés par les jeunes dans ce secteur au cours des dernières années.²⁵ Une augmentation

de l'exportation des services viendrait appuyer le marché de l'emploi des jeunes. Dans le secteur des services, la croissance des emplois pour les jeunes provient des services scientifiques et techniques dans lesquels l'emploi a augmenté de 3,4 pour cent en moyenne annuelle, tendance encourageante étant donné que les emplois de ces secteurs sont hautement spécialisés. Plus généralement, les entreprises canadiennes de services, même si elles ne sont pas fortement exportatrices, sont susceptibles de bénéficier de la montée d'activité générée par les entreprises exportatrices et par l'affaiblissement du dollar (grâce, entre autres, à l'augmentation du tourisme), qui pourrait fournir un support additionnel à l'emploi des jeunes.

²⁵ Les emplois pour les jeunes ont augmenté de 3 pour cent en moyenne annuelle dans le secteur de la construction, depuis 2005.

Graphique 8 : Salaire horaire réel médian des travailleurs à temps plein, 1981-2012



Source : Statistique Canada

Une augmentation des exportations et de l'investissement, accompagnée de prix élevés des marchandises au cours des prochaines années, semble généralement prometteuse pour l'emploi des jeunes. Il subsiste toutefois des risques macroéconomiques. Si les exportations et l'investissement ne réussissent pas à contribuer plus significativement au PIB au cours des prochaines années au moment où la consommation intérieure et le logement n'offriront que peu de soutien à la croissance, le chômage des jeunes risque d'empirer. Cela s'aggraverait du fait du resserrement budgétaire actuel.

1.6 Le coût du chômage des jeunes

Comme l'ont récemment observé des économistes du C.D. Howe Institute, le fardeau des récessions réside dans le fait qu'elles sont réparties de manière inégale dans la population.²⁶ Dans une vraie récession, la grande majorité de la population ne ressent que peu d'effet ou de chute de revenu; parallèlement, une petite partie de la population perd la totalité ou la presque totalité de ses revenus pour quelques années. À cet égard, les jeunes ont constitué l'un des segments les plus vulnérables de la population.

Une récente recherche d'économistes de la banque TD révèle que le coût économique (c.-à-d., les pertes de salaires) de la chute récente de l'emploi des jeunes a eu des répercussions sérieuses sur l'économie du Canada, à court et à long termes.²⁷ Le coût immédiat des pertes salariales dues au chômage est évalué à 10,7 milliards \$, jumelés aux coûts à long terme (pertes futures de salaire) sur une période de 18 ans estimés à 12,4 milliards \$, soit au total 23 milliards \$ environ ou 1,5 pour cent du PIB.

Sans parler des pertes économiques indirectes, telles que la perte de valeur ajoutée résultant de la production de biens et services (ainsi que l'effet multiplicateur de production additionnelle) par ceux qui ne travaillent plus. On peut ajouter à cette liste les coûts sociaux découlant d'un chômage plus élevé (c.-à-d., crime et détérioration des normes des soins de santé) ainsi que les répercussions des versements de prestations et revenus fiscaux perdus sur le budget.²⁸

Bien que ces troubles économiques, fiscaux et sociaux ne soient pas propres aux seuls jeunes, les périodes de chômage qui surviennent tôt dans la carrière professionnelle d'une jeune personne peuvent avoir des effets négatifs durables sur la productivité et les possibilités d'emploi.

1.7 Conditions d'emploi : les jeunes sont-ils en meilleure posture aujourd'hui ?

Au-delà de la question des chômeurs, les salaires que les jeunes gagnent en tant que travailleurs constituent l'un des indicateurs clés des conditions d'emploi des jeunes. Des rapports récents de Statistique Canada indiquent que bien que les salaires réels des jeunes travailleurs semblent s'être améliorés au cours de la dernière décennie, les hommes et les femmes de 17 à 24 ans ont gagné en 2012 respectivement 13 et 8 pour cent de moins que leurs homologues en 1981 (Graphiques 8 et 9).²⁹ Depuis la récession, les salaires réels des hommes et des femmes âgés de

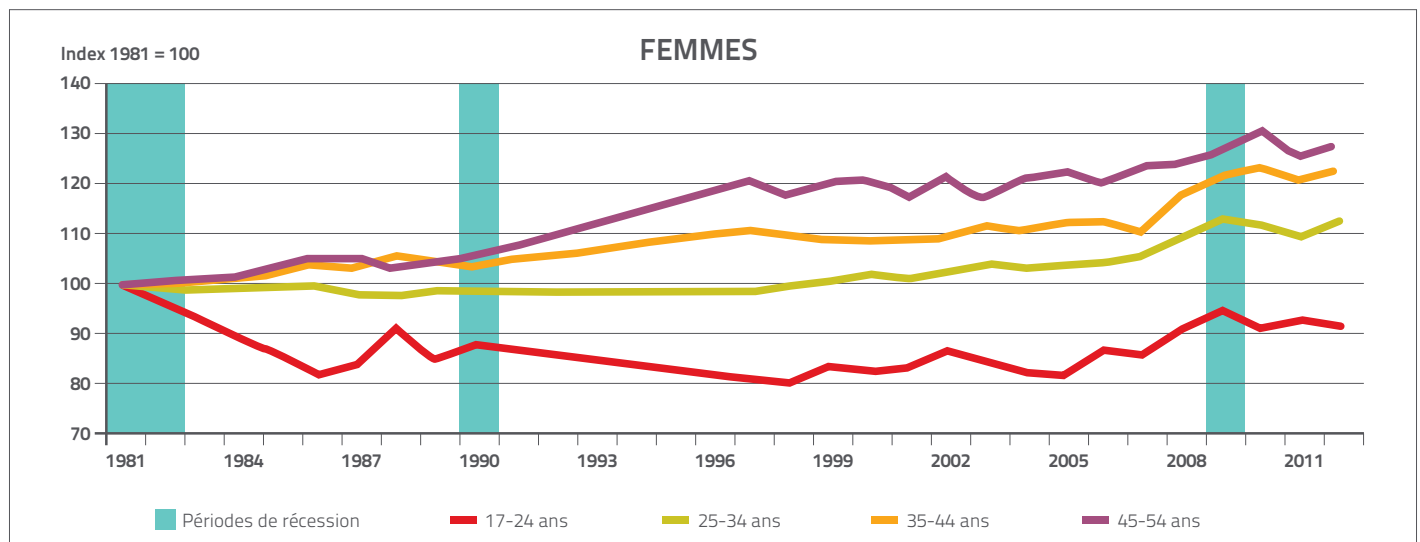
²⁶ Christopher Ragan, "The Burden of a Slow Growth Recovery: Canadian Macro Policy After the Crisis," C.D. Howe Institute, Spring 2014.

²⁷ "Assessing the Long Term Cost of Youth Unemployment," TD Economics Special Report, January 2013.

²⁸ L'impact budgétaire peut être traité en tant que redistribution du revenu des contribuables pour en faire profiter les bénéficiaires plutôt qu'une « pure » perte économique.

²⁹ Compte tenu du faible pourcentage des 15-16 ans ayant un emploi à temps plein, Statistique Canada choisit d'exclure cette cohorte des statistiques sur les salaires des jeunes. (Source : Galarneau, René Morissette et Jeannine Usalcas, « La situation des jeunes a-t-elle changé au Canada ? », Statistique Canada, Juillet 2013.)

Graphique 9 : Salaire horaire réel médian des travailleurs à temps plein, 1981-2012



Source : Statistique Canada

17 à 24 ans ont chuté de plus de 3 pour cent de plus que n'importe quel autre groupe d'âge. En réalité, la plupart des autres groupes d'âge (à l'exception des hommes âgés de 35 à 44 ans) ont reçu des augmentations du salaire réel depuis 2009.

L'une des tendances inquiétantes réside dans le fait que le salaire réel des hommes âgés de 25 à 34 a aussi chuté de 3 pour cent depuis 1981. Une étude sur les salaires et les taux d'emploi à temps plein effectuée par les chercheurs de Statistique Canada a conclu que la moyenne des salaires réels hebdomadaires pour les hommes détenteurs d'un baccalauréat (âgés de 20 à 34 ans) a chuté de 1,5 pour cent (alors qu'il augmentait modérément pour les femmes, 4,3 pour cent). À l'inverse, les salaires réels moyens hebdomadaires des détenteurs de diplômes d'études secondaires ont augmenté de 8,5 et 11 pour cent pour les hommes et les femmes respectivement. Selon les auteurs du rapport, l'éducation supérieure est associée à de meilleurs résultats en termes de marché du travail, que ce soit relativement aux taux salariaux ou aux taux d'emploi à temps plein, mais l'écart de salaire entre les jeunes détenteurs de compétences et ceux qui n'en ont pas semble se rétrécir.

2

DOMAINES D'AMÉLIORATION DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE ET TENDANCES NAISSANTES RELATIVEMENT AU SOUS-EMPLOI DES JEUNES

2.1 L'éducation, une composante essentielle pour la préservation de la qualité de la main-d'œuvre

Dans un milieu d'affaires mondialisé soutenu par une économie du savoir, la qualité de la main-d'œuvre constitue l'un des éléments essentiels pour les entreprises dans le choix de l'emplacement de leurs installations de production et des processus commerciaux relatifs. Les étapes canadiennes de production des entreprises sont essentielles étant donné que ces activités exigent une certaine qualité des emplois, un certain niveau de rémunération et un ensemble de normes du niveau de vie.³⁰

L'investissement dans l'éducation est considéré comme étant le principal véhicule de préservation de la qualité de la main-d'œuvre à long terme. Par rapport aux normes internationales, le Canada se compare favorablement grâce à son investissement de 6,6 pour cent du PIB en éducation – plus élevé que la moyenne de 6,3 pour cent de l'OCDE.³¹ Le Forum économique mondial classe le Canada en deuxième place mondiale (après la Finlande) en ce qui concerne la composante éducation de son investissement en capital humain (ce classement porte sur les niveaux d'éducation, primaire, secondaire et postsecondaire).

En ce qui concerne les niveaux de réalisations postsecondaires, le taux du Canada pour les 25-34 ans est estimé à 57 pour cent (en deuxième place après le Japon), beaucoup plus élevé que la moyenne de l'OCDE (39 pour cent), que les États-Unis (43 pour cent) et l'Europe (36 pour cent).³² De 2000 à 2011, le taux de croissance canadien des réalisations a atteint une moyenne de 1,5 pour cent en réalisations universitaires/collégiales pour les 25-34 ans, ce qui le place favorablement par rapport aux États-Unis (1,1 pour cent) et à l'OCDE (-2,8 pour cent). La force du Canada réside dans son taux de réalisations collégiales pour les 25-34 ans (26 pour cent),

pointage beaucoup plus élevé que la moyenne de l'OCDE (10 pour cent) et que les États-Unis (10 pour cent).

L'examen du seul taux de réalisation au niveau universitaire des 25-34 ans montre que le pointage du Canada (31 pour cent) est sur un pied d'égalité avec la moyenne de l'OCDE (30 pour cent), mais se classe après les États-Unis (33 pour cent) (Graphique 8). Bien que le taux canadien de réalisation universitaire ne soit pas catastrophique (la plupart des pays ont un taux de réalisation universitaire inférieur à 40 pour cent), il faut noter que plusieurs pays produisent des pourcentages plus élevés de jeunes diplômés universitaires (par rapport à la taille de leurs populations) que le Canada. Si le Canada souhaite trouver des domaines d'amélioration de ses réalisations éducationnelles, l'augmentation de ses taux de réalisation universitaire semble pertinente.

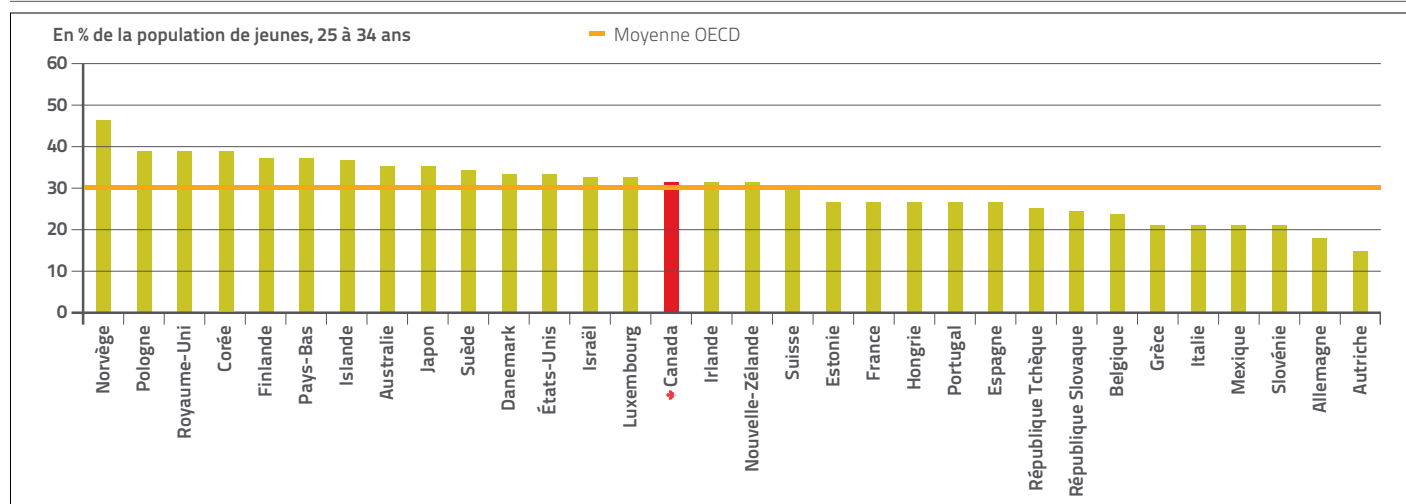
Toutefois, et comme le démontre la section suivante (section 2.2), l'examen de l'accroissement des réalisations universitaires couvrirait toutes les disciplines sans distinction et pourrait donc ne pas être optimal du point de vue de l'investissement en capital humain. Une approche plus ciblée pourrait se justifier parce que certains domaines comptent une grande concentration de diplômés, ce qui pourrait résulter en un excès d'offre dans certains cas. En fin de compte, les diplômés dans les disciplines qui comptent une grande concentration d'étudiants éprouvent plus de difficultés à trouver du travail qui corresponde à leurs compétences. Il devient donc impératif de cibler certains domaines/disciplines pour accroître les niveaux de réalisations universitaires et éviter d'exacerber les tendances au sous-emploi dans certains secteurs.

³⁰ « Le chômage des jeunes au Canada : bousculer les idées reçues », Association des comptables généraux accrédités du Canada, 2012.

³¹ Fondé sur les données recueillies par l'OCDE en 2009. Source: « Indicateurs de l'éducation au Canada: une perspective internationale », Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'éducation, Janvier 2014.

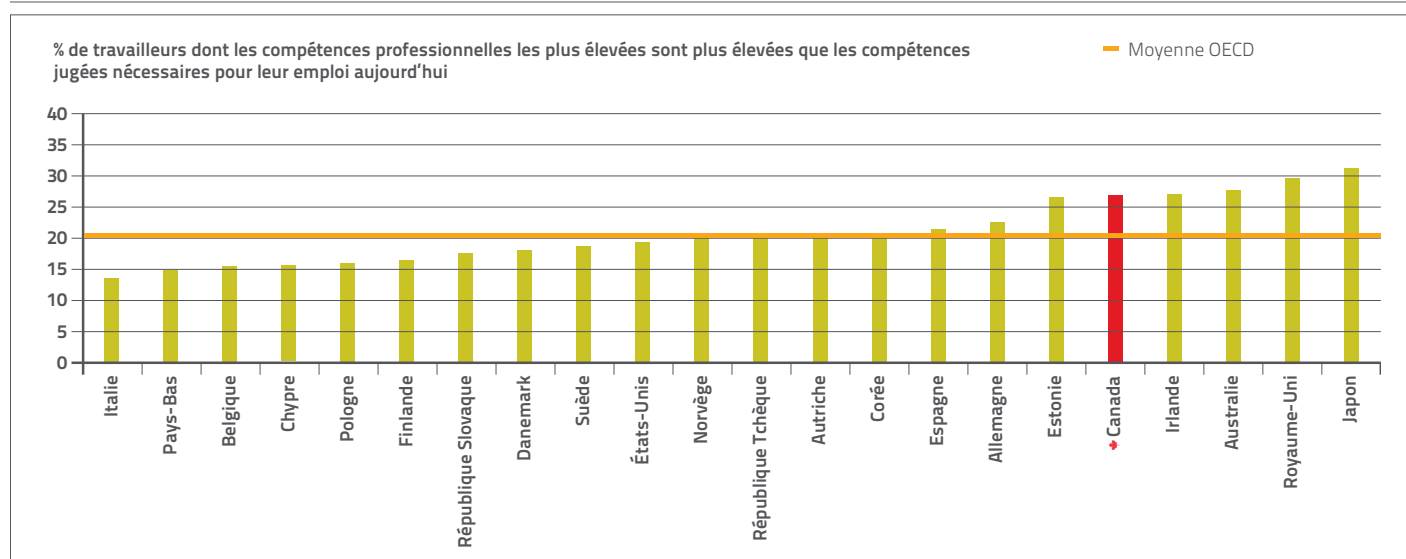
³² Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE, Juin 2013.

Graphique 10 : Pourcentage de la population possédant une éducation universitaire (2011)



Source : Base de données OCDE

Graphique 11 : Cas de surqualification par pays (2012)



Source : Enquête sur les compétences des adultes 2012, OCDE

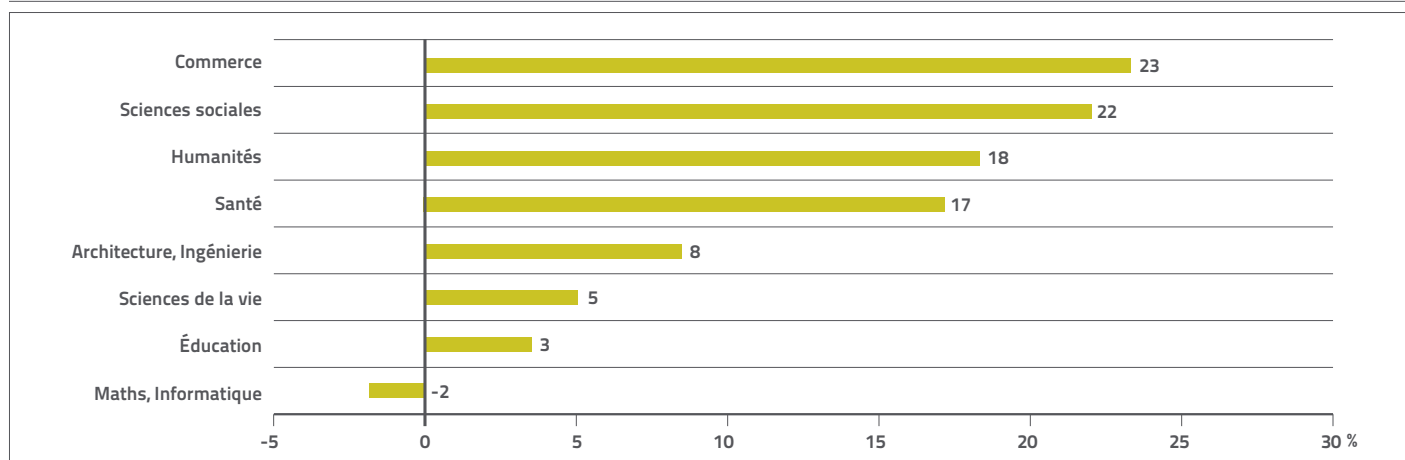
2.2 Sous-emploi chez les jeunes Canadiens : important déterminant de l'érosion de la qualité de la main-d'œuvre

Alors que les niveaux canadiens de réalisations universitaires pourraient être améliorés, on peut se poser la question de savoir si les diplômés universitaires trouvent les bons emplois qui correspondent à leurs compétences ? Du point de vue de l'investissement en capital humain, le fait qu'un diplômé d'université n'exploite pas de façon optimale les compétences qu'il possède relève du gaspillage. Ces effets du sous-emploi peuvent être plus subtils que ceux causés par le chômage,

mais aussi pernicieux relativement à la préservation de la qualité de la main-d'œuvre et de la croissance à long terme de l'économie. En termes d'incidences de la surqualification pour l'ensemble de la population en âge de travailler, la Canada ne se compare pas favorablement à d'autres pays de l'OCDE. En ce qui concerne les jeunes, les indicateurs nationaux du sous-emploi des jeunes sont restés stables au cours des récentes décennies, mais quelques segments des jeunes diplômés d'université semblent plus vulnérables – notamment les jeunes détenant des diplômes dans les humanités et les immigrants éduqués. Il existe également d'autres motifs d'inquiétude, notamment le niveau plus élevé que jamais de jeunes travailleurs à temps partiel.

Le sous-emploi peut nuire à la qualité de la main-d'œuvre d'un pays étant donné qu'elle ne permet pas à une personne d'occuper

Chart 12: Contribution à la croissance des inscriptions au baccalauréat par domaine d'étude (2000-2012)



Source: Statistics Canada, CIBC Economics

le poste qu'elle convoiterait, que ce soit en termes de niveaux de compétences et d'expérience professionnelle que peut offrir cette personne ou d'heures travaillées. Comme l'a fait remarquer un récent rapport de l'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada), « le taux de chômage constitue un indicateur économique de haute visibilité qui attire l'attention des médias et des politiques. À l'inverse, il n'existe pas de « taux de sous-emploi » et ainsi, ses conséquences demeurent souvent indétectables par le radar des politiques ».³³

En ce qui concerne les jeunes, les conséquences du sous-emploi peuvent être particulièrement néfastes, comme l'ont montré les études longitudinales sur les jeunes qui subissent de longues périodes de sous-emploi (et de chômage), qui occupent des emplois précaires, à salaire faible et sans avantages sociaux et qui doivent lutter pour rejoindre les niveaux de leurs collègues et homologues, et qui font face à des revenus constamment plus faibles.³⁴ Au niveau macroéconomique, le sous-emploi réduit la croissance du PIB à cause du gaspillage du capital humain et/ou de la réduction de la productivité.

Les récentes enquêtes internationales sur les compétences ont conclu que le Canada ne se comparait pas favorablement à d'autres pays au chapitre du sous-emploi. Les résultats de « L'évaluation des compétences des adultes » (PIAAC) de 2012 ont révélé que 27 pour cent des travailleurs canadiens déclaraient avoir des compétences supérieures à celles exigées pour l'obtention de leur poste (Graphique 9).³⁵ Selon ce barème, le Canada s'est mal classé par rapport à d'autres pays de l'OCDE, du fait de son remarquable niveau élevé de surqualifications par rapport à la moyenne de l'OCDE (21 pour cent) et aux États-Unis (19 pour cent). L'étude a également indiqué que la

probabilité de surqualification, ou de cas de surqualification, baisse avec l'âge et porte donc à croire que les jeunes sont plus vulnérables.³⁶

Les statistiques nationales sur la surqualification des diplômés d'université récents, plus ciblées sur les jeunes que celles de l'OCDE, sont plus nuancées. Une étude récente de Statistique Canada a révélé que pendant plus de 20 ans un nombre croissant de diplômés universitaires âgés de 25 à 34 occupaient des postes « professionnels ».³⁷ La même étude indiquait que les diplômés universitaires récents travaillant dans des emplois sous-optimaux par rapport à leur niveau d'éducation ont augmenté de façon prononcée de 1991 à 2011. Aujourd'hui, quelque 18 pour cent des hommes et femmes diplômés d'université âgés de 25 à 34 ans occupaient des emplois n'exigeant qu'un niveau d'études secondaires ou moins, et environ 40 pour cent occupaient des postes n'exigeant qu'une éducation collégiale ou moins. Ces niveaux ne peuvent pas être comparés à d'autres pays, par conséquent il est difficile de jauger relativement la performance canadienne. Le fait que ces taux soient toutefois restés stables depuis 20 ans a porté de nombreux commentateurs à dire qu'il s'agissait d'une indication que le sous-emploi chez les jeunes ne se détériore pas au niveau national.

Toutefois, certains segments des diplômés universitaires récents semblent éprouver plus de difficultés à trouver un travail correspondant

³³ « Le chômage des jeunes au Canada : bousculer les idées reçues », Association des comptables généraux accrédités du Canada, 2012.

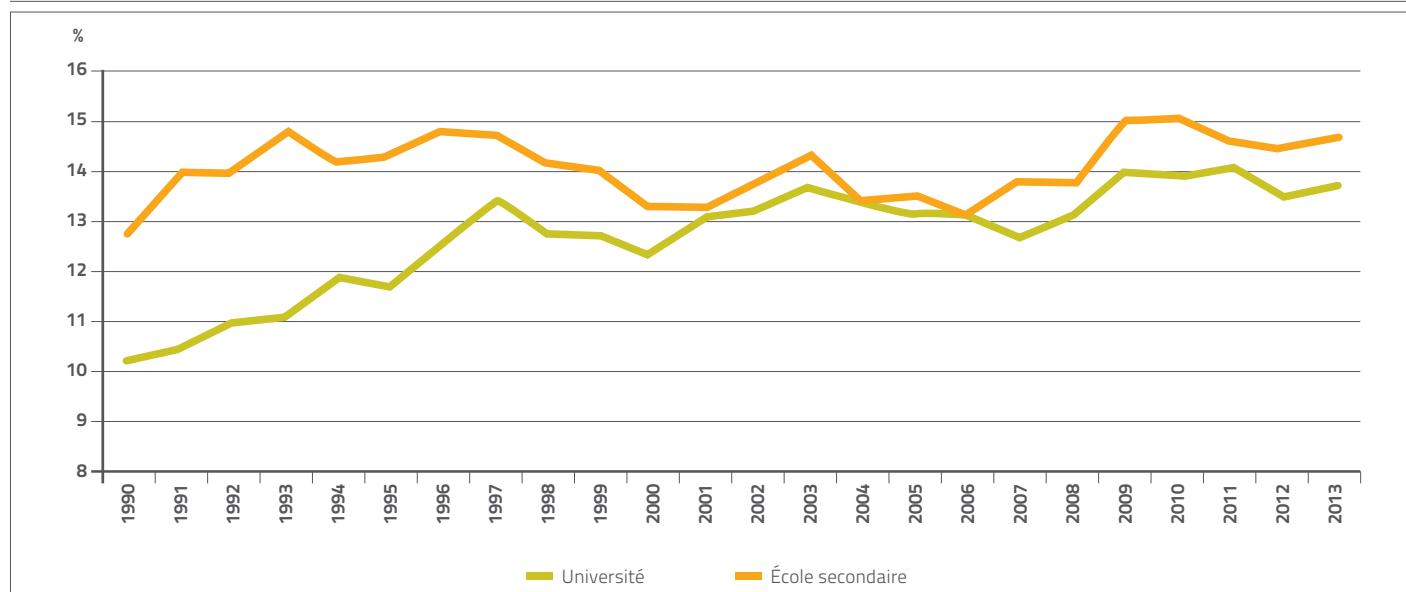
³⁴ Karen Foster, Youth employment and un(der) employment in Canada: More than a Temporary Problem?, Behind the Numbers, Canadian Centre for Policy Alternatives, October 2012.

³⁵ L'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) concernait 157 000 répondants à travers 24 pays membres de l'OCDE.

³⁶ Il faut noter que les résultats de l'enquête de l'OCDE se fondent sur les points de vue auto rapportés des travailleurs, et non des employeurs au moment de l'entrevue (avant l'embauche). Le potentiel de biais de certains répondants ne devrait donc pas être négligé. L'enquête a spécifiquement posé des questions sur les compétences requises pour obtenir un emploi au moment de l'entrevue, ce qui pourrait ne pas nécessairement constituer les mêmes exigences imposées aux répondants lors de leur embauche. Malgré ces réserves, ces résultats illustrent aussi bien la demande pour des travailleurs ayant reçu une éducation postsecondaire que la complexité des emplois, telle qu'elle est perçue par les travailleurs ayant actuellement un emploi.

³⁷ En 2011, 28 pour cent des femmes et 18 pour cent des hommes occupaient des postes dits professionnels à comparer à 18 pour cent et 13 pour cent respectivement pour ces groupes en 1991. (Source : La surqualification des nouveaux diplômés universitaires au Canada, Regards sur la société canadienne, Statistique Canada, Avril 2014).

Graphique 13 : Part de l'emploi à temps partiel par rapport à l'emploi total



Source : Statistique Canada

à leurs compétences. Selon Statistique Canada, près du tiers des travailleurs, homes et femmes, diplômés d'université en humanités (c.-à-d., histoire, littérature, philosophie) et près de 25 pour cent de ceux diplômés en sciences sociales et comportementales occupaient des postes qui n'exigeaient qu'un diplôme d'études secondaires ou moins, ce qui constitue le triple du taux des diplômés dans le domaine de l'éducation, et le double du taux des diplômés en architecture, en génie et en domaines relatifs à la santé. L'élément le plus inquiétant de ces conclusions est celui qui veut que les sciences sociales/comportementales comptaient le plus grand nombre d'inscriptions pour le baccalauréat en 2011, et comptent parmi les domaines d'études qui ont le plus contribué à l'augmentation des inscriptions au baccalauréat au cours de la dernière décennie (Graphique 10).

Un autre segment de la population diplômée d'université qui semble susceptible de sous-emploi est celui des jeunes immigrants. Parmi les immigrants détenteurs de diplômes universitaires âgés de 25 à 34 ans qui ne sont pas diplômés du Canada ou des É.-U., une proportion stupéfiante de 43 pour cent de femmes et 35 pour cent d'hommes occupaient des postes n'exigeant qu'une éducation secondaire ou moins. Cette tendance est particulièrement troublante compte tenu du fait que 20 pour cent des Canadiens détenteurs d'un diplôme collégial ou d'un baccalauréat sont immigrants.³⁸ Cette proportion augmente selon le niveau d'éducation, la moitié des détenteurs de doctorats au Canada sont nés à l'étranger.

La mesure du sous-emploi ne se limite pas au fait que la personne soit surqualifiée pour l'emploi disponible. Outre le fait de monter de grade pour occuper un poste correspondant au niveau de compétences de l'individu, les travailleurs doivent également travailler à plein

rendement. Les tendances récentes révèlent que la proportion de travailleurs canadiens à temps partiel diplômés d'université a augmenté de 10,4 pour cent dans les années 1990 à 13,7 pour cent en 2013, et l'écart relatif aux diplômés d'école secondaire s'est rétréci de 2,5 pour cent à 1 pour cent depuis le début des années 1990. (Graphique 10). Un examen plus général des tendances de l'emploi à temps partiel (au-delà des réalisations scolaires), environ 22 pour cent des 15-19 ans et 14 pour cent des 20-24 ans qui sont des non-étudiants dans la population active travaillent à temps partiel, représentant un chiffre record pour les deux groupes d'âge. De plus, près de 70 pour cent de ceux qui travaillent à plein temps ne le font pas de leur propre gré, un taux jamais égalé depuis l'année 1997 et qui a augmenté au cours des dernières années.³⁹

À l'instar du chômage, on s'attend toujours à un certain sous-emploi dans le marché du travail qui est dû à une inévitable disparité entre les compétences du travailleur et celles qu'exige l'emploi.⁴⁰ Les exigences relatives aux compétences et qualifications ne sont jamais statiques compte tenu des progrès technologiques, des changements organisationnels et de l'évolution des demandes des clients au fil du temps. Les jeunes qui viennent d'obtenir un diplôme peuvent être particulièrement susceptibles d'accepter des emplois temporaires qui ne correspondent pas tout à fait à leurs compétences et qualifications. Cela ne devrait toutefois pas porter ombrage au besoin d'éclaircir la

³⁹ Benjamin Tal, "Dimensions of Youth Employment in Canada", *CIBC Economics*, June 2013.

⁴⁰ La disparité des compétences doit être distinguée des équilibres ou déséquilibres consolidés dans l'offre et la demande de différents types de qualifications et compétences dans le marché du travail, comme les pénuries de compétences ou l'offre excédentaire ou déficitaire de gens ayant des éducations différentes. Un équilibre entre l'offre et la demande de travailleurs à un niveau précis de compétences ne garantit pas que les travailleurs, à titre individuel, soient jumelés à des emplois qui exigent le niveau d'éducation qu'ils ont atteint. Un niveau élevé de disparité au niveau individuel ne suggère pas un niveau particulier de déséquilibre entre l'offre et la demande consolidées.

³⁸ Benjamin Tal and Emanuella Enenajor, "Degree of Success: The Payoff to Higher Education in Canada", *CIBC Economics*, Aug 2013.

question du sous-emploi chez les jeunes au Canada. Une collecte de données et un contrôle plus exhaustif devraient être entrepris pour cerner les causes et les conséquences du sous-emploi des jeunes puisque cela permettra de mieux éclairer le niveau approprié de réaction de la politique publique.

3

ENTREPRENEURIAT CHEZ LES JEUNES AU CANADA, UN POTENTIEL JUSQU'ICI NÉGLIGÉ

3.1 La lutte contre le chômage et le sous-emploi par l'entrepreneuriat

Pour un pays aussi diversifié au plan économique que le Canada dont la sévérité du chômage et du sous-emploi dépendent de causes qui varient selon les régions, l'entrepreneuriat des jeunes semblent être un puissant moteur de création d'emplois locaux qui peuvent préserver la circulation du capital dans les collectivités.⁴¹ Une étude de la Banque mondiale examinait les programmes d'emploi de quelque 90 pays, a conclu que la promotion de l'entrepreneuriat par les autorités avait le plus d'effet positif sur la création d'emploi.⁴²

Les entrepreneurs et les petites entreprises constituent l'épine dorsale de l'économie canadienne et sont d'importants vecteurs de l'innovation, de la création d'emploi et de la croissance économique. Comme l'a noté le cabinet Ernest & Young dans son récent rapport, les emplois du 21^e siècle qui doivent être créés dans les pays de l'OCDE ne le seront ni par de grandes entreprises ni par des gouvernements, mais principalement par des entrepreneurs.⁴³ Les statistiques canadiennes sur les petites entreprises font ressortir des éléments qui appuient la tendance soulignée par le cabinet Ernest & Young.⁴⁴ Au mois de décembre 2012, on comptait plus d'un million de petites entreprises au Canada (employant 99 personnes ou moins) qui employaient quelque 70 pour cent du total de la main-d'œuvre du secteur privé et contribuaient jusque 41 pour cent du PIB du Canada.⁴⁵ Selon Industrie Canada, les petites entreprises ont créé plus de 100 000 emplois, en moyenne, entre 2001 et 2012, soit presque 78 pour cent de tous les emplois créés par le secteur privé durant cette période. Parmi ces petites entreprises, près de cinq pour cent sont qualifiées de firmes à forte croissance responsables de 45 pour cent de la création de nouveaux emplois au Canada. Des études examinant les pays du G20 montrent que les petites et moyennes entreprises (PME) ajoutent également des emplois deux fois plus vite que leurs rivales de grande taille et sont plus susceptibles que les grandes entreprises de recruter des personnes ayant été chômeuses, particulièrement intéressant pour

les jeunes à la recherche d'un premier emploi.⁴⁶ Les petites entreprises sont également d'importantes innovatrices puisqu'elles totalisent 31 pour cent des dépenses en recherche et développement en 2009. De 2009 à 2011, les PME qui ont effectué le plus fort pourcentage d'innovation étaient des entreprises manufacturières, des entreprises fondées sur le savoir, et des entreprises de services professionnels, scientifiques et techniques.⁴⁷

Les jeunes entrepreneurs au Canada sont d'importants contributeurs à l'innovation puisque les entreprises dirigées par des jeunes de moins de 39 ans se trouvent surtout dans des entreprises fondées sur le savoir. De plus, les économistes de la banque TD font remarquer qu'en général, les entreprises dirigées par des jeunes atteignent des taux de croissance plus élevés que ceux de l'ensemble des PME (bien qu'elles aient en moyenne une valeur nette inférieure).⁴⁸

Surtout, le fait de favoriser une culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes Canadiens pourraient également contribuer à la facilitation de la sortie de propriétaires d'entreprises plus vieux au cours des prochaines années, une transition qui pourrait augmenter le risque de perte pour l'économie si jamais elle était mal effectuée. La recherche des économistes de la banque CIBC a révélé que plus de 50 pour cent des propriétaires de petites entreprises se prévaudront de la retraite au cours de la prochaine décennie, et 60 pour cent d'entre eux devront encore discuter avec leur famille ou associés de leur plan de retraite.⁴⁹ Les entreprises qui changeront de propriétaire au cours des prochaines années emploient plus de deux millions de travailleurs et représentent près de 15 pour cent du PIB. Bien que les économistes de la banque CIBC aient considéré la question sous l'aspect de crise macroéconomique, elle représente une bonne occasion pour les jeunes possédant une bonne formation et un mentorat entrepreneuriaux de combler le vide laissé par les plus vieux propriétaires.

⁴¹ Lisa Von Sturmer, "To Change the World, We need to Invest in Young Entrepreneurs", *Globe & Mail*, 7 August 2013.

⁴² Betcherman, Gordon et al. "A Review of the Interventions to Support Young Workers: Findings of the Youth Employment Inventory", Discussion Paper n°: 0715, World Bank, October 2007.

⁴³ "Entrepreneurs Speak Out: A Call to Action for G20 Governments", *Ernest & Young Global Limited*, 2011.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ « Principales statistiques relatives aux petites entreprises », *Industrie Canada (Recherche et statistique sur la PME)*, Août 2013.

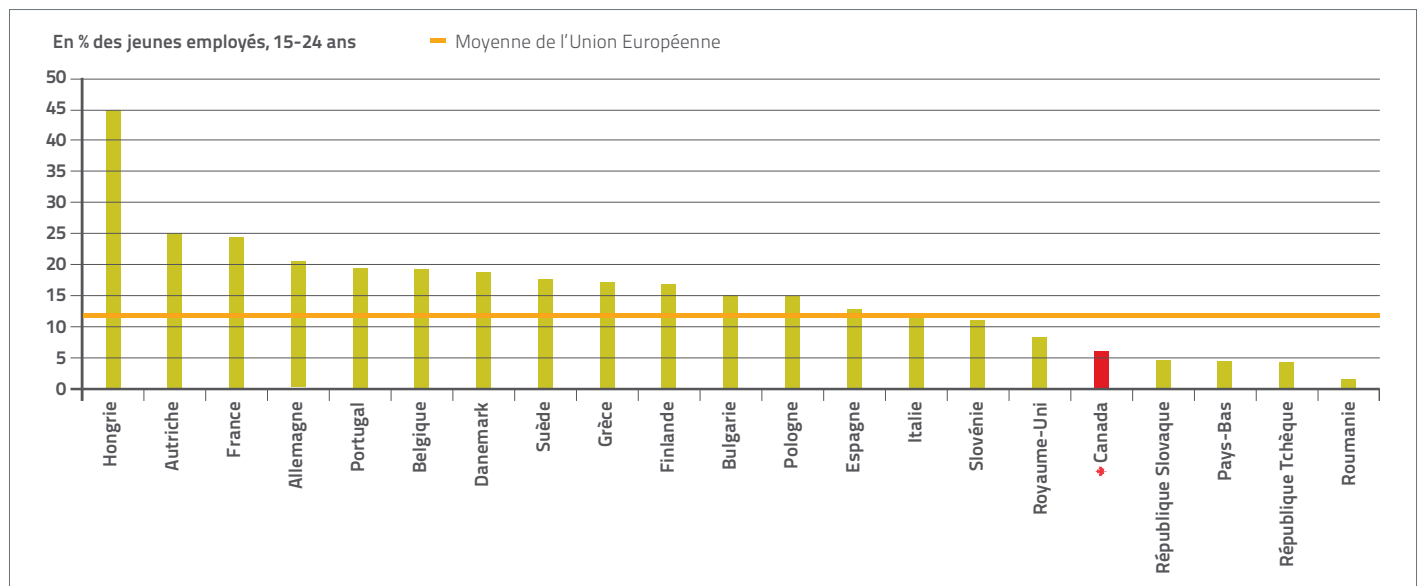
⁴⁶ "Do SMEs create more and better jobs?", *EIM Business & Policy Research*, 2011.

⁴⁷ « Principales statistiques relatives aux petites entreprises », *Industrie Canada (Recherche et statistique sur la PME)*, Août 2013.

⁴⁸ Sonya Gulati, "Canada's Small and Medium-Sized Business Owners: Diverse Society in a Microcosm," Special Report, TD Economics, October 2012.

⁴⁹ Benjamin Tal, *Inadequate Business Succession Planning – A Growing Macroeconomic Risk*, CIBC Economics, November 2012.

Graphique 14 : Proportion des travailleurs autonomes ayant au moins un salarié (2010)



*Les données américaines ne sont pas comparables aux données européennes ni Canadiennes puisque le U.S. Bureau of Labour Statistics considère les employés autonomes sont des employés de leur entreprise

Source : Synthèse sur l'entrepreneuriat des jeunes, l'activité entrepreneuriale en Europe, OCDE et Commission européenne, Canada)

3.2 Entrepreneuriat des jeunes n'exploite pas son plein potentiel

Des enquêtes nationales récentes ont conclu que l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes se porte bien au Canada. Toutefois, les jeunes entrepreneurs représentent encore une petite proportion des PME de ce pays et leur part de propriété de PME semble chuter.

En août 2013, une étude menée par Angus Reid (commandée par Intuit Canada) auprès de plus de 100 000 Canadiens indique que 16 pour cent des 18-33 ans ont dit avoir l'intention de se livrer à des activités entrepreneuriales au cours des 12 mois suivants, à comparer à 8 pour cent des répondants d'autres groupes d'âge.⁵⁰ Même si 10 pour cent des 18-33 ans enquêtés étaient en mesure de traduire leur volonté en réalité commerciale, cela représenterait une création de 120 000 entreprises, très proche de l'égalité avec la moyenne annuelle de jeunes entreprises au Canada dont le nombre est estimé à 150 000. Dans une enquête de suivi commandée par Intuit Canada, on constate que 64 pour cent des aspirants entrepreneurs avaient entrepris une sorte de préparation en vue du démarrage de leur propre entreprise, notamment des études de marché, des visites à des sites Internet traitant de l'entrepreneuriat, la fréquentation de cours d'administration des affaires ou sur la conception des plans d'entreprise.

Malgré ces signes croissants d'intérêt pour le démarrage d'entreprises, les jeunes entrepreneurs de moins de 30 ans et ceux de 30 à 39 ans ne représentaient que 1,6 pour cent et 10,6 pour cent respectivement des propriétaires de PME au Canada. Il est également plus inquiétant de

constater que ces pourcentages de propriétés de PME par des jeunes aient chuté depuis 2004, baissant d'environ 5 pour cent dans le cas des propriétaires de PME âgés de 30 à 39 ans.⁵¹ À comparer aux autres pays du G20, le Canada semble être à la remorque relativement à l'entrepreneuriat des jeunes. L'examen de la proportion de travailleurs autonomes (un seul employé salarié), révèle un taux de 6 pour cent, bien en deçà de la moyenne européenne de 12 pour cent (Graphique 12).

3.3 Quels sont les obstacles et défis que les jeunes entrepreneurs canadiens doivent affronter ?

Au Canada, les entrepreneurs semblent évoluer dans l'un des milieux qui leur est le plus favorable à travers les pays du G20. Par conséquent, le Canada montre un plus haut niveau d'activités de nouvelles entreprises par rapport aux autres pays du G20.⁵² Pourtant, les jeunes Canadiens qui cherchent à créer une nouvelle entreprise semblent devoir affronter d'importants obstacles, comme l'accès au financement, la formation et le mentorat.

En introduisant une matrice de pointage pour les « piliers » de l'entrepreneuriat à travers les pays du G20, Ernest & Young offre

⁵⁰ "StartUp Generation: How Millennials are Remaking the Canadian Economy", Intuit QuickBooks, 2013 and Misty Harris, "Millennials doubly likely to pursue entrepreneurship", Canada.com, 9 October 2013.

⁵¹ « Principales statistiques relatives aux petites entreprises » (Recherche et statistique sur la PME), Août 2013.

⁵² The Power of Three: Together, governments, entrepreneurs and corporations can spur growth across the G20, The EY G20 Entrepreneurship Barometer 2013, Ernest & Young, 2013.

Tableau 1 : Baromètre du jeune entrepreneuriat, tableau de classement, Ernest & Young (2013)

CLASSEMENT	ACCÈS AU FINANCEMENT	CULTURE D'ENTREPRENEURIAT	IMPÔT ET RÉGLEMENTATION	ÉDUCATION ET FORMATION	SOUTIEN COORDONNÉ
1	États-Unis	États-Unis	Arabie Saoudite	France	Russie
2	Royaume-Uni	Corée du Sud	Canada	Australie	Mexique
3	Chine	Canada	Corée du Sud	États-Unis	Brésil
4	Canada	Japon	Royaume-Uni	Corée du Sud	Indonésie
5	Australie	Australie	Afrique du Sud	UE	Inde
6	Afrique du Sud	Royaume-Uni	Japon	Royaume-Uni	Chine
7	Japon	Allemagne	Allemagne	Allemagne	Turquie
8	Corée du Sud	UE	Australie	Argentine	Afrique du Sud
9	Brésil	France	Russie	Canada	Argentine
10	Indonésie	Russie	UE	Brésil	Allemagne
11	Inde	Inde	Turquie	Afrique du Sud	France
12	UE	Brésil	Indonésie	Arabie Saoudite	Arabie Saoudite
13	Arabie Saoudite	Italie	États-Unis	Italie	UE
14	Allemagne	Afrique du Sud	Mexique	Russie	Corée du Sud
15	Russie	Turquie	France	Mexique	Australie
16	France	Argentine	Chine	Japon	Canada
17	Turquie	Mexique	Brésil	Turquie	Royaume-Uni
18	Mexique	Chine	Italie	Chine	Japon
19	Italie	Indonésie	Inde	Indonésie	Italie
20	Argentine	Arabie Saoudite	Argentine	Inde	États-Unis

Source : Ernest & Young G20 Entrepreneurship Barometer 2013

un modèle qui permet d'identifier des domaines de force relative, mais également de faiblesses, par pays et là où se trouvent les possibilités d'amélioration (Tableau 1).⁵³ Le Canada obtient une note particulièrement haute en ce qui concerne l'accès au financement (c.-à-d., activité du marché des PAPE, le crédit interne pour le secteur privé, la disponibilité de capital de risque, niveau de valeur des ententes de fusions et acquisitions, amélioration palpable dans le financement par la foule, l'investissement providentiel, etc.), la culture de l'entrepreneuriat (c.-à-d., le faible coût de l'insolvabilité, les dépenses en R et D, entente presque unanime chez les entrepreneurs pour que la culture d'entreprise au Canada favorise l'entrepreneuriat), et l'impôt/règlementation (c.-à-d., baisse des coûts de démarrage d'une entreprise, faibles coûts de main-d'œuvre, faible taux d'imposition, moins de temps à consacrer aux questions d'impôt, etc.). Malgré le bon classement dans certains domaines, comme l'accès au financement, Ernest & Young a reconnu certaines faiblesses. Par exemple, on constate une amélioration des sources de capital à risque et de l'investissement en capital, mais on constate aussi la faiblesse du financement bancaire.

Le classement du Canada semble encore moins brillant lorsqu'il s'agit du pilier éducation/formation, et n'atteint même pas la moyenne en ce qui concerne le « soutien coordonné » entre le gouvernement et le secteur privé pour offrir de l'aide aux entrepreneurs. Dans le cas de l'éducation et de la formation, le Canada obtient une note plus élevée que la moyenne ainsi que sur l'enseignement de compétences entrepreneuriales dans les écoles et dans les établissements postsecondaires.⁵⁴ La faiblesse du Canada semble toucher l'éducation et la formation destinées à répondre particulièrement aux besoins des entrepreneurs, d'apprendre par exemple à traiter avec les investisseurs (ex., structurer un argument de vente), les programmes de mentorat, les services d'incubateurs/accélérateurs pour les entreprises.⁵⁵ Des notes aussi faibles dans les domaines de l'éducation et de la formation sont reliées au domaine du « soutien coordonné » pour lequel 44 pour cent des entrepreneurs canadiens enquêtés par Ernest & Young demandent au gouvernement de faire plus d'efforts pour soutenir l'entrepreneuriat, surtout pour ce qui est d'offrir des programmes de mentorat (avec des mentors provenant des entreprises et non du gouvernement), des incubateurs d'entreprises par les universités, et la disponibilité

⁵³ Le modèle est composé de renseignements qualitatifs (de l'enquête d'Ernest & Young auprès de plus de 1 500 entrepreneurs) et quantitatifs fondés sur les conditions entrepreneuriales à travers les économies du G20. Pour chaque pilier, excluant le soutien coordonné, cette information est pondérée à 50-50 entre intrants qualitatifs et quantitatifs. En ce qui concerne le soutien coordonné, compte tenu du manque d'indicateurs quantitatifs, cela se fonde uniquement sur les réponses à l'enquête. (Source : The Power of Three: Together, governments, entrepreneurs and corporations can spur growth across the G20, The EY G20 Entrepreneurship Barometer 2013, Ernest & Young, 2013).

⁵⁴ Selon l'enquête d'Ernest & Young, 44 pour cent d'entrepreneurs canadiens enquêtés ont parlé d'améliorations de l'accès aux programmes d'entrepreneuriat dans les collèges et les universités.

⁵⁵ Reconnus pour l'orientation des nouvelles entreprises lors de leurs premières étapes, les incubateurs/accélérateurs sont des programmes/ressources qui offrent des aides comme le soutien commercial, l'espace de bureaux, les fonds de démarrage (dans le cas des accélérateurs) et des mentors aux jeunes entrepreneurs pour augmenter tous les aspects de leurs chances de succès.

de réseaux non officiels. Le rôle du gouvernement dans le soutien de l'entrepreneuriat était l'élément le plus critiqué par les entrepreneurs.⁵⁶

Plusieurs points faibles dans l'écosystème canadien des jeunes entreprises soulignés par Ernest & Young (c.-à-d., le financement bancaire, le mentorat, l'accès aux incubateurs/accélérateurs d'entreprises) sont essentiels au succès des jeunes entrepreneurs. Le plus important pour Ernest & Young, c'est d'assurer la formation et le mentorat. À partir de ces possibilités d'apprentissage, les jeunes peuvent comprendre la manière de se brancher à des réseaux de financement et à améliorer leur taux de réussite générale.⁵⁷ Le mentorat et la formation peuvent également constituer le domaine où le gouvernement peut offrir le soutien le plus efficace aux jeunes entrepreneurs.

Comme l'a récemment fait observer *Startup Canada*, le fait que le bassin de capital de risque (c.-à-d., capital de risque et investissement providentiel) soit plus réduit qu'aux É.-U. constitue un problème systémique qui ne peut être résolu par le financement direct gouvernemental étant donné que le risque couru est d'une telle envergure que ce ne serait plus une gestion productive et responsable des fonds publics.⁵⁸ Cela ne signifie pas que le gouvernement ne doit pas accorder de soutien financier. En réalité, le gouvernement est assez actif à ce chapitre, comme l'illustre le Plan d'action sur le capital de risque avec ses 400 millions \$ et les activités plus élargies de financement entreprises par la Banque de développement du Canada (BDC), qui comble un important écart en matière de financement pour les PME causé par les institutions financières. Les jeunes entrepreneurs peuvent recevoir un soutien par les biais des initiatives mentionnées précédemment mais également par le biais de la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs qui offre du financement aux jeunes entreprises.⁵⁹ On peut en faire plus en collaboration avec les provinces pour améliorer l'incitation fiscale et le soutien de nouveaux modèles de financement (comme le financement pas les foules) en s'assurant de la souplesse et de la justesse des régimes réglementaires, mais l'augmentation sensible de soutien financier gouvernemental pour les jeunes entreprises serait une proposition inintéressante pour les contribuables et pourrait ne pas constituer le moyen le plus efficace pour le gouvernement d'aider les jeunes entrepreneurs.

Si la formation et le mentorat représentent le meilleur moyen pour le soutien gouvernemental, de quel type d'aide accuse-t-on l'absence dans ce domaine ? Bien que l'éducation et la formation en entrepreneuriat se soit améliorée dans les établissements d'éducation supérieure, le Canada, selon Ernest & Young, accuse de la faiblesse lorsqu'il s'agit de faciliter les possibilités de mentorat avec des mentors des entreprises

et non gouvernementaux.⁶⁰ Les initiatives de mentorat parrainées par la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) semblent réussir quelque peu le jumelage de jeunes entrepreneurs avec des mentors bénévoles provenant d'entreprises, mais sa portée demeure limitée à 5 600 jeunes entrepreneurs qui se sont prévalus de ce programme au cours de ses deux premières années. Ce n'est pas là une critique du travail de la FCJE mais une observation sur la taille du programme et de son impact probable à l'échelle nationale. Les incubateurs et accélérateurs d'entreprises constituent une autre source importante de formation et de mentorat au Canada. Ils se sont vu accorder quelque 60 millions \$ du gouvernement fédéral sur cinq ans pour contribuer à l'amélioration « d'organismes exceptionnels et à fort potentiel d'incubation et d'accélération ». Malgré cette augmentation du financement, la manière dont ces entrepreneurs ont accès à ces services n'est pas claire, surtout pour les gens en région éloignée. Selon l'Evidence Network, en 2012 on comptait au Canada 150 incubateurs et accélérateurs d'entreprises dont 87 pour cent se trouvaient en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, et les quatre plus grandes villes (Toronto, Vancouver, Montréal et Calgary) abritaient le tiers des incubateurs et accélérateurs d'entreprises.⁶¹ Il ne semble pas qu'il existe de statistiques particulièrement consacrées au nombre de jeunes entrepreneurs (ayant moins de 39 ans) qui fréquentent les incubateurs et les accélérateurs, et il est donc difficile d'évaluer avec exactitude la réussite de ces services auprès des jeunes entrepreneurs.

⁵⁶ Ernest & Young fait remarquer qu'un pointage négatif peut ne pas être anormal parce que les autres pays qui ont un classement plus élevé en matière d'accès au financement, d'impôt et de réglementation, etc. ont en général des pointages plus bas dans le pilier du « soutien coordonné ». Ernest & Young fait remarquer que les entrepreneurs de pays qui offrent un milieu favorable au démarrage d'entreprises cherchent des facteurs de soutien plus forts et d'aide généralisée.

⁵⁷ Citant une recherche effectuée par le Réseau Entreprendre Paris (2013) et par Ernest & Young (Juin 2013), la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs déclare que 88 pour cent des entrepreneurs qui ont des mentors survivent en affaires, à comparer à seulement 50 pour cent de ceux qui n'avaient pas de mentors.

⁵⁸ Victoria Lennox, *Startup Canada Blueprints*, Startup Canada, 2012.

⁵⁹ En 2013, la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs se voyait accorder un financement de 18 millions \$ sur deux ans.

⁶⁰ Selon Industrie Canada, 98 pour cent des établissements d'enseignement supérieur offre maintenant au moins un cours d'entrepreneuriat (Source : Parsley C. and M. Weerasinghe, *L'entrepreneuriat au sein des établissements canadiens d'enseignement supérieur : théorie et pratique*, Industrie Canada, 2010).

⁶¹ *A Study of Business Incubators and Accelerators in Canada*, the Evidence Network, October 2012.

CONCLUSION

Il est indéniable que les jeunes font partie de ces segments de population disproportionnellement affectés par la plus récente récession. En conséquence, une réaction politique plus énergique est nécessaire si l'on veut protéger la qualité de la main-d'œuvre au Canada, particulièrement celle des jeunes, compte tenu du fait que de longues périodes de chômage et de sous-emploi peuvent avoir des effets nuisibles persistants sur les salaires et la productivité. Bien que le Canada obtienne de bonnes notes en éducation et en compétitivité selon les normes internationales, il ne faut pas sombrer dans la complaisance, il faut plutôt utiliser les instruments politiques nécessaires à l'inversion de la détérioration des conditions du marché de l'emploi qui affectent les jeunes Canadiens.

Cette détérioration des conditions du marché de l'emploi qu'ont subie les jeunes depuis 2008 est en partie de nature cyclique, mais les facteurs structurels semblent s'être enracinés, surtout chez les 15-19 ans. Et bien que le marché de l'emploi pour cette cohorte semble faible au niveau national, les conditions sont encore beaucoup plus sombres dans certaines régions, et seules quelques provinces montrent des signes encourageants. De plus, il y a des segments au sein de la jeune population (15-24 ans), surtout les jeunes immigrants et les jeunes Autochtones, qui subissent des conditions particulièrement difficiles d'emploi.

Il faut s'inquiéter des tendances qui apparaissent en termes de sous-emploi des jeunes. Vu que le nombre de diplômés d'université travaillent dans des postes sous-optimaux par rapport à leur niveau d'éducation ait sensiblement augmenté au cours des 20 dernières années (bien que les exceptions demeurent pour les immigrants récents et les diplômés d'université détenteurs de diplômes dans les humanités ou les sciences sociales), un nombre record de jeunes sont employés à temps partiel, et de plus en plus de façon involontaire.

Il y a cependant des motifs d'espérer que l'amélioration de la croissance économique soutenue par une croissance des exportations et des investissements aura un effet positif sur le marché de l'emploi des jeunes à travers le pays, cependant l'incertitude économique continue d'empoisonner ces prévisions. On ne sait pas avec certitude si l'amélioration du milieu macroéconomique résoudra complètement les facteurs structurels de l'emploi qui affectent actuellement les jeunes. Compte tenu des coûts immédiats et futurs associés au chômage des jeunes, le fait d'attendre que l'incertitude économique se dissipe avant d'adopter des mesures politiques pourrait s'avérer plus nuisible que si on adoptait des mesures préventives.

Pour ces motifs, une réponse politique plus agressive en collaboration avec d'autres parties concernées – notamment l'industrie, d'autres

ordres de gouvernement et la société civile – devraient poser les fondements d'une stratégie nationale du capital humain axée sur la jeunesse pour palier un scénario où la macroéconomie continue de présenter une croissance lente. Ce faisant, les décideurs des politiques devraient éviter de réagir brutalement étant donné que certaines cohortes ou segments de la jeune population semblent plus vulnérables que d'autres. De plus, les gouvernements passés et actuel n'ont pas été inactifs en ce qui concerne les problèmes de l'emploi des jeunes puisqu'ils ont consacré plus de 8 milliards \$ à des emplois destinés aux jeunes, et qu'il existe des programmes de formation et de stages. La question qu'il faut poser est celle de savoir si ces programmes sont efficaces, à quel point ils sont adaptés à l'évolution de la dynamique du chômage et du sous-emploi des jeunes. Il faut éviter le dédoublement tout en protégeant ce qui est jugé efficace.

Une importante composante d'une stratégie du capital humain axée sur les jeunes devrait comprendre des choix politiques qui soutiennent la présence et l'appui aux jeunes entrepreneurs du Canada. Bien que l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes soit bien en vie dans ce pays, les jeunes entrepreneurs ne représentent qu'une petite partie des petites et moyennes entreprises (PME), et leur part de propriété de PME semble chuter. Si le Canada souhaite accroître le nombre de jeunes entrepreneurs, il devra établir de meilleures possibilités d'apprentissage par le biais de la formation et du mentorat. Le gouvernement peut accroître son action à ce chapitre.

